

# INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU ROUTIER EN 6<sup>E</sup> CATÉGORIE

## GUIDE DES BONNES PRATIQUES

CONFORME À L'AGW DU 16/12/2020 ET L'AGW DU 06/06/2024

version

**2024**



Wallonie

Ouvrage réalisé par la Direction générale Mobilité et Infrastructures du SPW, sur base des travaux du CCB III (groupe sécurité).

Présidente et coordination générale : L'inspectrice générale, Ir. Militza Zamurovic  
Secrétaire : Pascal Désiron, Attaché

Nous remercions toutes les personnes ayant contribué à la rédaction ou à la relecture de ce document.



Editeur responsable :  
Etienne Willame, Directeur général, Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur

Mars 2025

© SPW Mobilité et Infrastructures

Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur • Tél.:1718

[www.wallonie.be](http://www.wallonie.be) • [nfrastructures.wallonie.be](http://nfrastructures.wallonie.be)

# TRAVAILLER SUR LA ROUTE : OUI, EN SÉCURITÉ

## INTERVENIR SUR LA ROUTE EN SÉCURITÉ, C'EST...

- 1** effectuer une reconnaissance des lieux avant de démarrer le chantier
- 2** choisir la catégorie de la signalisation en fonction du travail à effectuer  
Il y a lieu :
  - de privilégier au maximum les catégories 1 à 5
  - d'utiliser le logigramme «Déroulement d'une intervention»
  - de noter que la durée de travail d'un chantier de 6<sup>e</sup> catégorie ne peut excéder trois heures au même endroit
- 3** faire un **bon de commande par écrit** à l'entrepreneur ou un **bon de travail par écrit** pour nos agents (sauf pour les interventions d'urgence où la commande peut-être donnée oralement)
- 4** en cas de doute, appeler son chef pour clarifier la situation
- 5** vérifier que l'équipe **dispose de tout le matériel** nécessaire et en bon état avant de l'envoyer sur chantier
- 6** prévenir le centre PEREX (081/219600) du placement et de l'enlèvement de la signalisation
- 7** être à trois pour la pose d'une 6<sup>e</sup> catégorie sur voiries où la vitesse est supérieure à 90 km/h et être, au minimum, à deux pour les autres cas
- 8** être couvert par une signalisation de chantier quand l'activité est à moins de 50 cm du bord de la voirie
- 9** ne pas traverser l'autoroute à pied sans être protégé par une signalisation de chantier
- 10** Sortir des véhicules de signalisation et de pré-signalisation lors de la réalisation d'interventions stationnaires

## EN CAS D'ACCIDENT ...

- ... avec **BLESSÉS** : appeler directement le **112**, ensuite prévenir la ligne hiérarchique
- ... avec **DÉGÂTS** : prévenir son chef de district, sa direction territoriale, la police et le centre PEREX
- ... remplir la fiche « Rapport d'événement »

# SUIVI DES VERSIONS

01/10/2013:

Version initiale du guide

25/04/2017:

Modifications du logigramme et des planches 1 à 7, 9, 10, 12 à 15, 20, 24, 32

Ajout de la planche 35

01/02/2018:

- Modifications des planches 1 à 6

- Ajout des planches 36a et 36b

13/09/2019:

Modifications générales

16/04/2020:

Modifications générales

01/03/2021:

Modifications générales, conforme à l'AGW du 16/12/2020

01/01/2025:

Modifications en raison de l'AGW du 06/06/2024

## REMARQUES IMPORTANTES POUR LES 6<sup>EME</sup> CATÉGORIE

1) Les fiches ci-après sont des **planches types** et doivent toujours être **adaptées** au lieu de l'intervention.

2) Les différents types de chantiers et les mesures à respecter sont reprises sur chacune des planches annexées.

3) Si les planches ci-jointes ne permettent pas de réaliser le chantier projeté, une autre

catégorie de chantier devra être utilisée.

4) Une 6<sup>e</sup> catégorie est déployée sur la largeur totale de la (des) voie(s) de circulation visée(s).

# LOGIGRAMME : DEROULEMENT D'UNE INTERVENTION

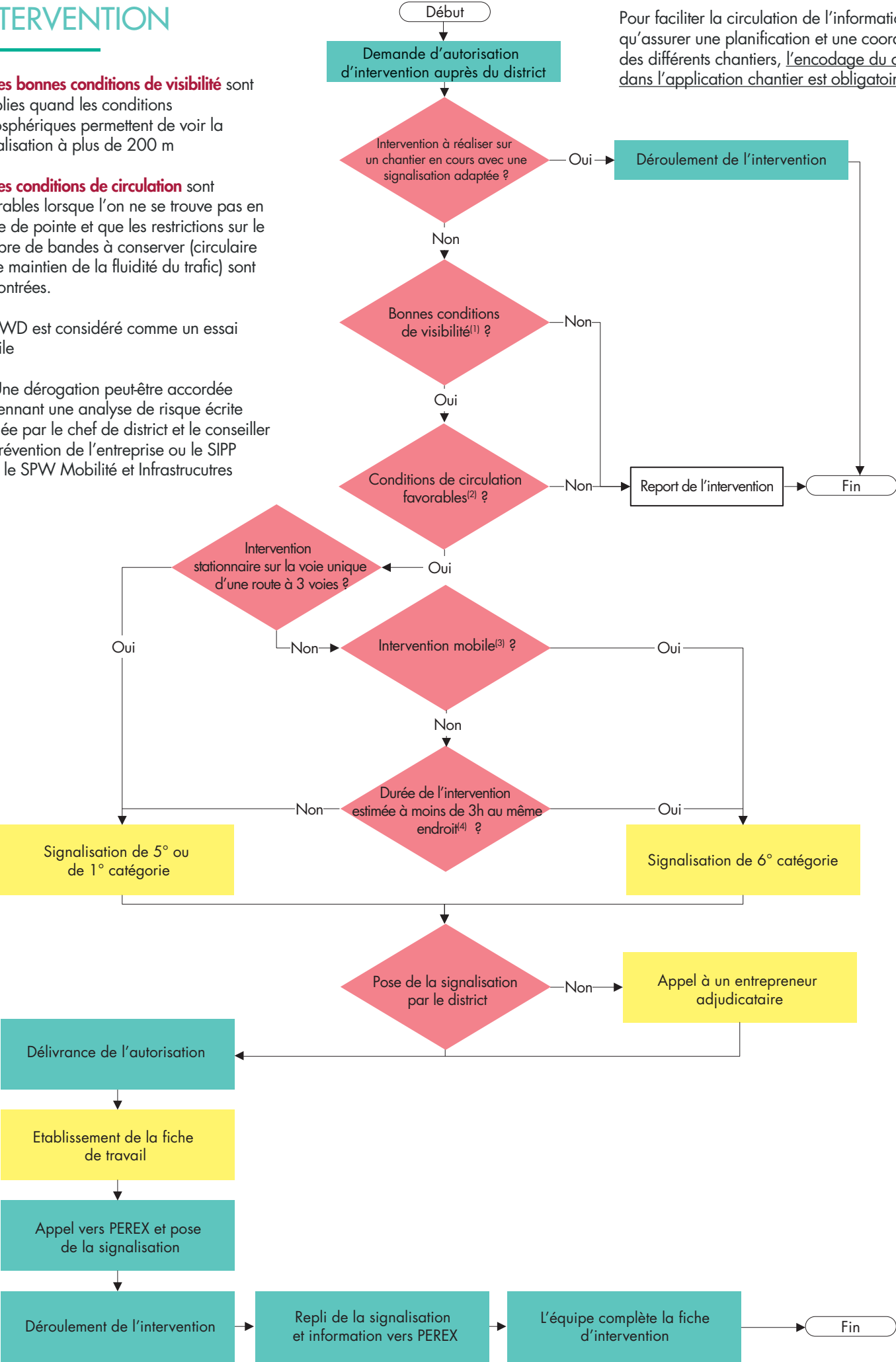
(1) **Les bonnes conditions de visibilité** sont remplies quand les conditions atmosphériques permettent de voir la signalisation à plus de 200 m

(2) **Les conditions de circulation** sont favorables lorsque l'on ne se trouve pas en heure de pointe et que les restrictions sur le nombre de bandes à conserver (circulaire sur le maintien de la fluidité du trafic) sont rencontrées.

(3) FWD est considéré comme un essai mobile

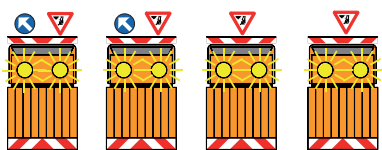
(4) Une dérogation peut-être accordée moyennant une analyse de risque écrite validée par le chef de district et le conseiller en prévention de l'entreprise ou le SIPP pour le SPW Mobilité et Infrastructures

Pour faciliter la circulation de l'information ainsi qu'assurer une planification et une coordination des différents chantiers, l'encodage du chantier dans l'application chantier est obligatoire.



## ATTENTION

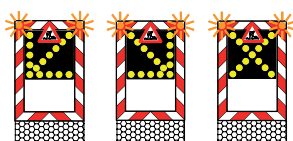
Tout travail doit faire l'objet d'un bon de commande par écrit ou d'un bon de travail écrit lorsque les intervenants sont les hommes de la régie.



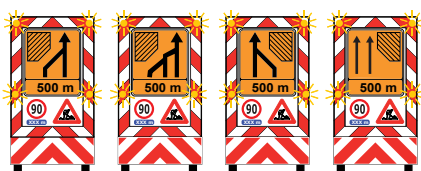
Véhicule d'intervention



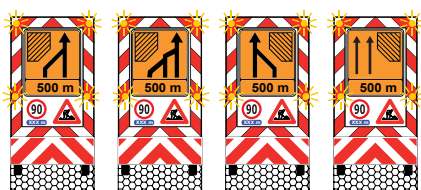
Véhicule de signalisation muni d'une FLR



Véhicule de signalisation muni d'une FLR et d'un absorbeur de choc



Véhicule de pré-signalisation



Véhicule de pré-signalisation muni d'un absorbeur de choc



Véhicule d'inspection pourvu, sur les parties avant et arrière, de bandes alternées de couleur rouge et blanche de 0,10m de largeur au minimum et inclinées d'environ 45° par rapport à la verticale du véhicule d'une surface minimum de 1m² et équipé de deux feux jaune-orange clignotants, placés au-dessus du véhicule.



Véhicule de signalisation muni d'une FLR



Véhicule de signalisation ou d'intervention muni d'une FLR MMA minimum de 3,5T



Cônes de trafic (hauteur de 75cm)



Zone tampon



Zone d'intervention



Zone d'intervention moins sécurisée

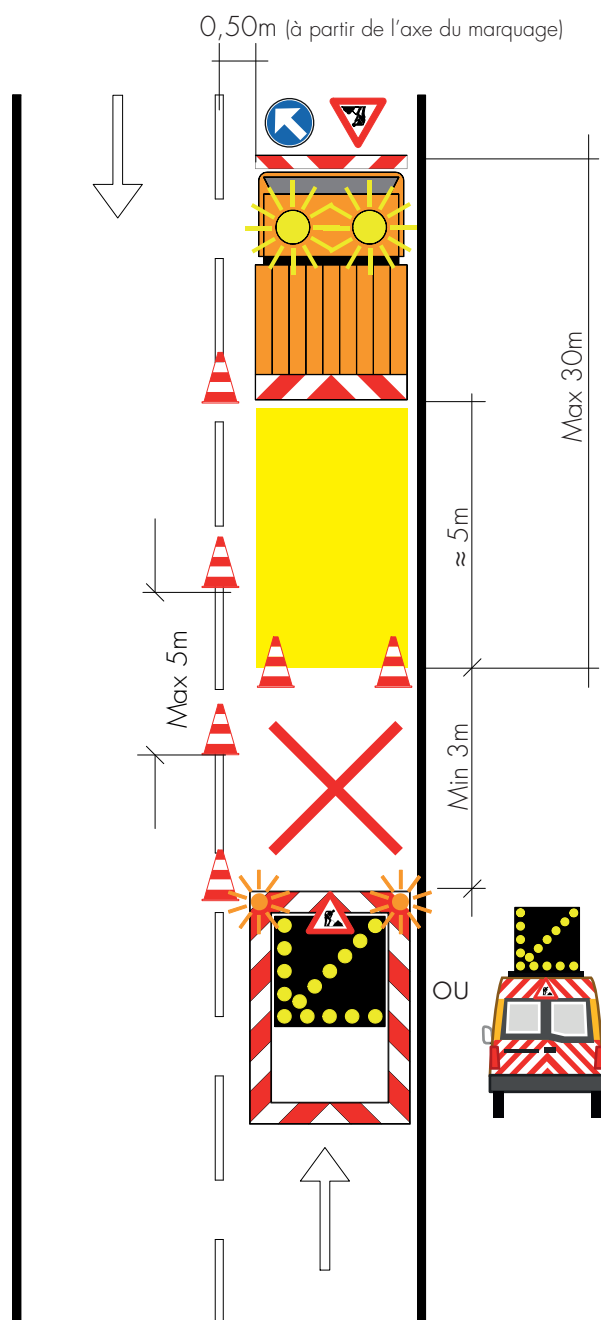


Trajet recommandé pour se rendre en zone d'intervention

# INTERVENTION STATIONNAIRE SUR ROUTES À 2 VOIES SANS MARQUAGE AXIAL DISCONTINU JUSQU'À 50KM/H

## CHAMPS D'APPLICATION

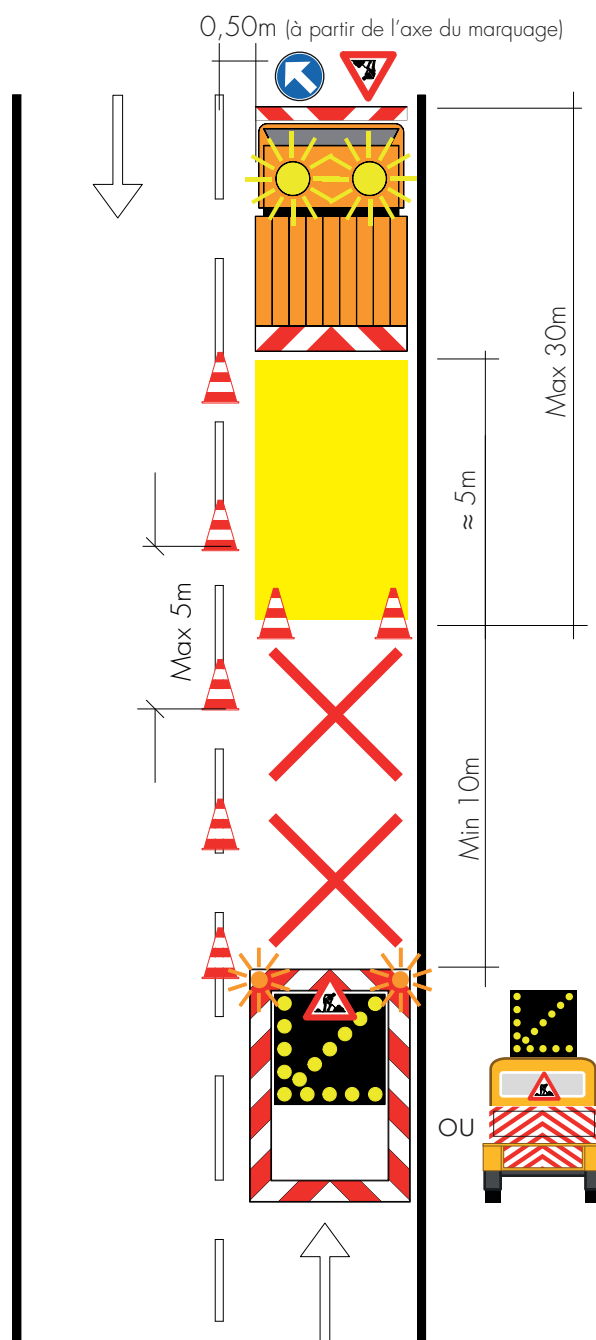
- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Taille végétation
- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

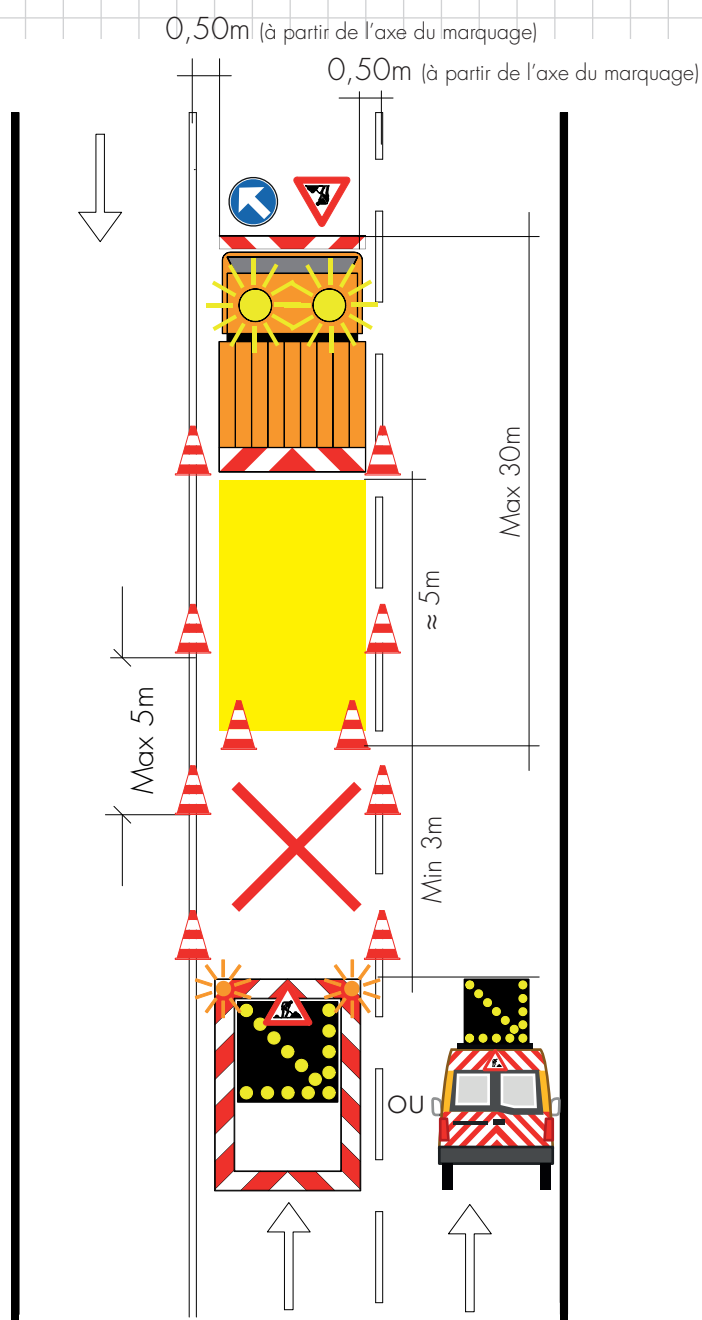
## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation



## CHAMPS D'APPLICATION

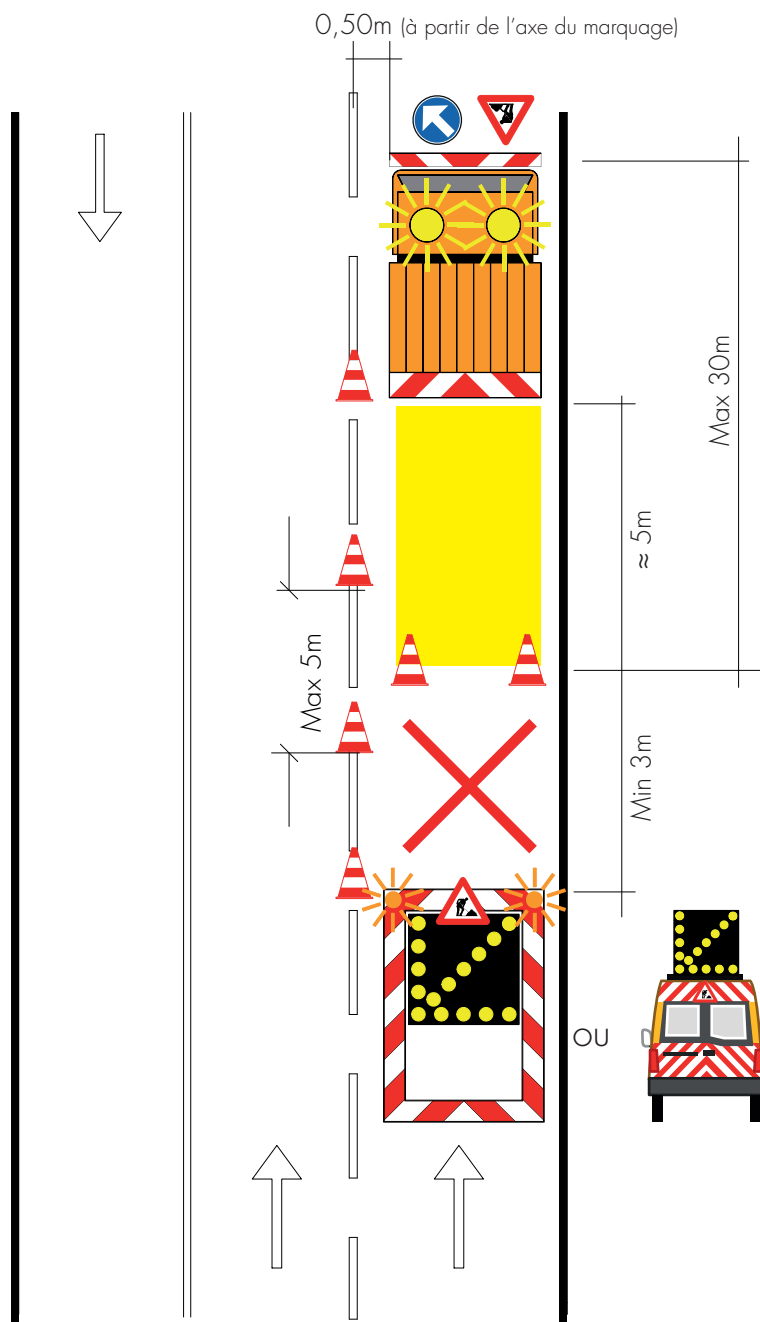
- Interventions électromécaniques
  - Essais routiers
  - Rebouchage de nids de poules
  - Marquages localisés
  - Curage
  - Taille végétation
  - Interventions sur impétrants
  - Avaries
  - Inspections



# INTERVENTION STATIONNAIRE EN BANDE DE DROITE SUR LA ZONE À 2 VOIES D'UNE ROUTE À 3 OU 4 VOIES JUSQU'À 50KM/H

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Taille végétation
- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation

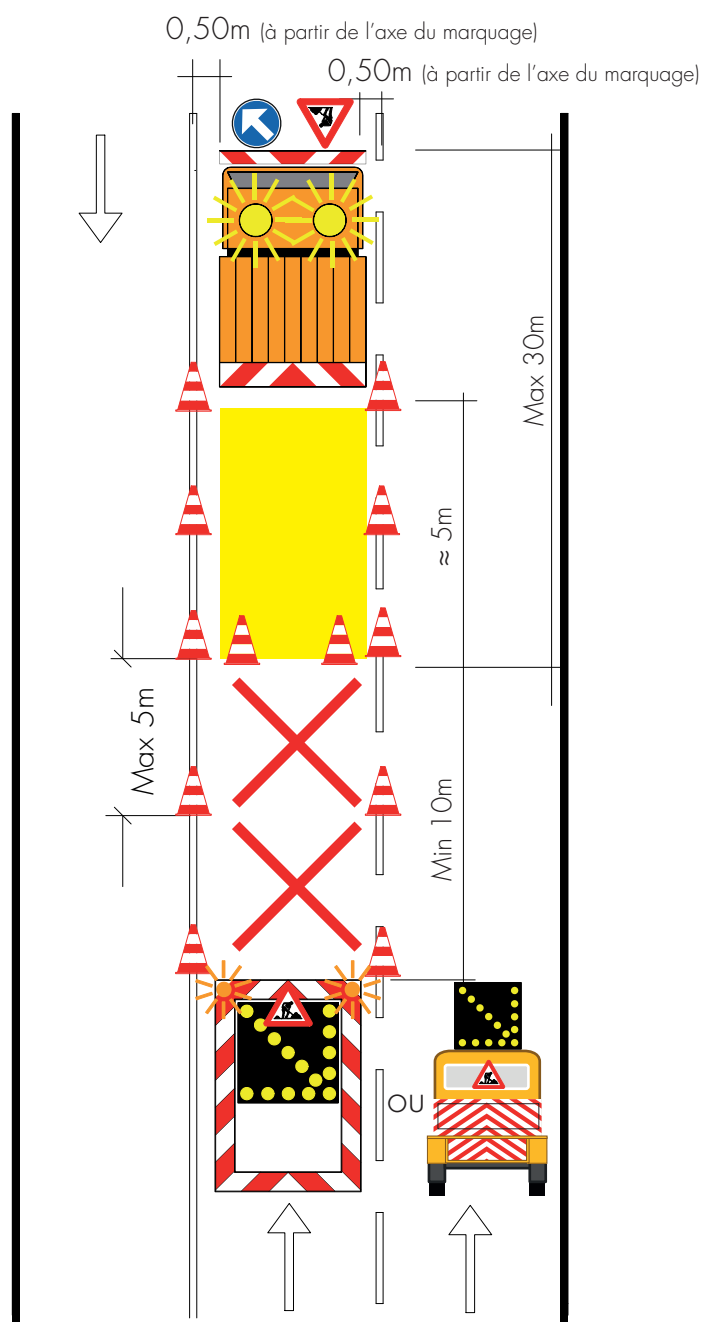


N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION STATIONNAIRE EN BANDE DE GAUCHE SUR LA ZONE À 2 VOIES D'UNE ROUTE À 3 OU 4 VOIES JUSQU'À 90KM/H

## CHAMPS D'APPLICATION

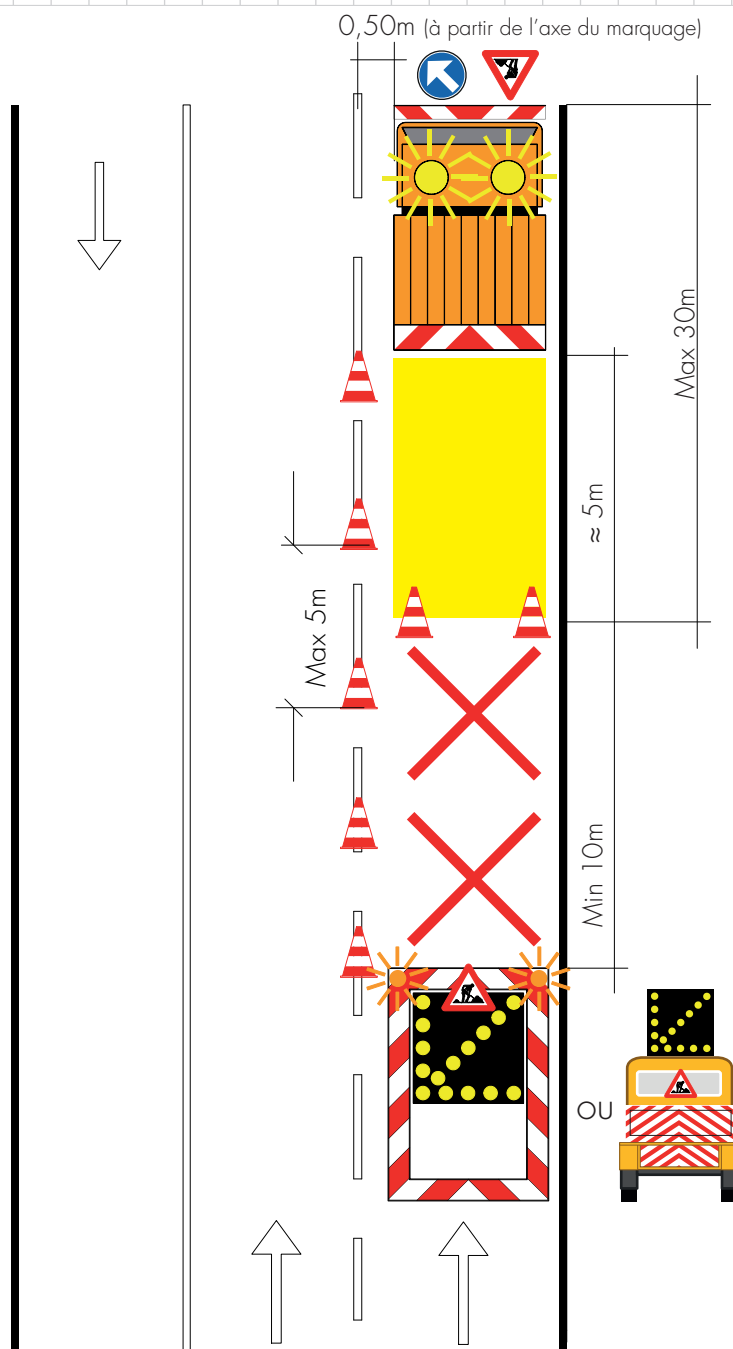
- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Interventions sur impétrants
- Inspections



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Taille végétation
- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

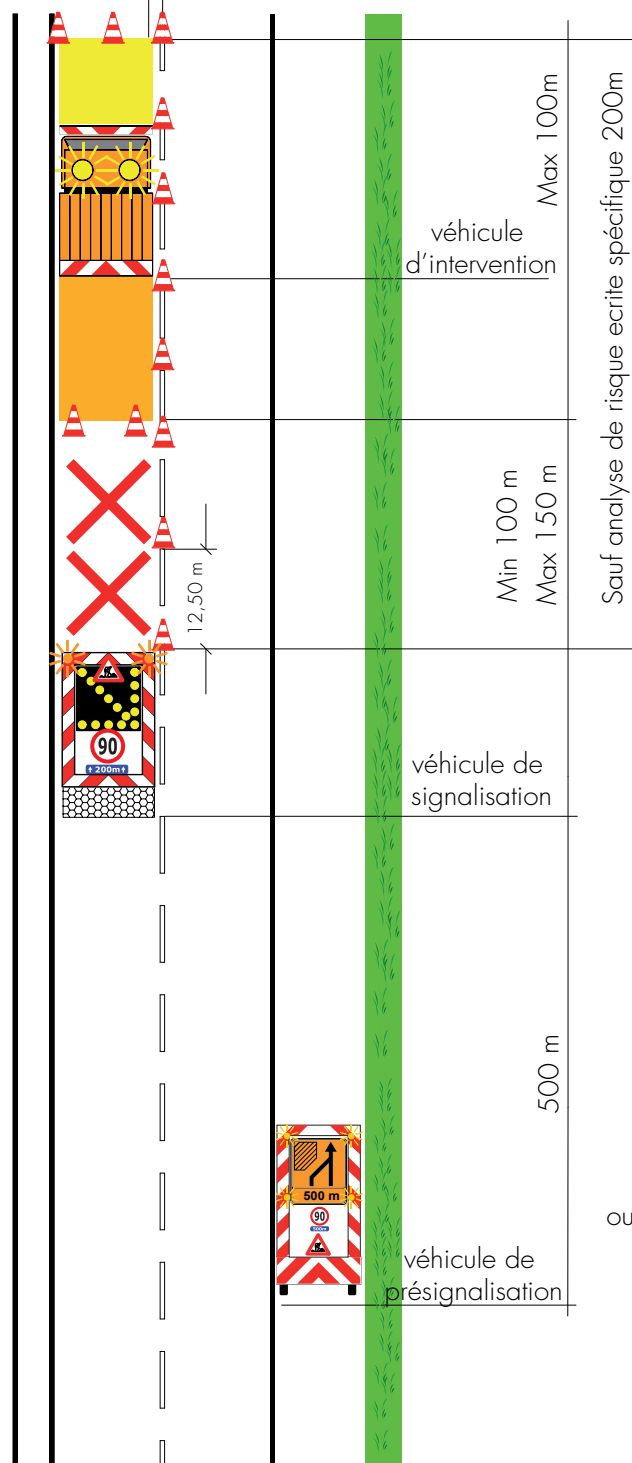
# INTERVENTION STATIONNAIRE SUR VOIE RAPIDE D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES ASSIMILÉE AVEC BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

## CHAMPS D'APPLICATION Pour travaux d'une intervention sur une seule zone de travail

- Interventions électromécaniques
  - Essais routiers
  - Rebouchage de nids de poules
  - Marquages localisés
  - Curage
  - Taille végétation
- Interventions sur impétrants
  - Avaries
  - Inspections
  - Intervention sur la signalisation



0,50m (à partir de l'axe du marquage)



ou



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION STATIONNAIRE SUR VOIE RAPIDE D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES ASSIMILÉE AVEC BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

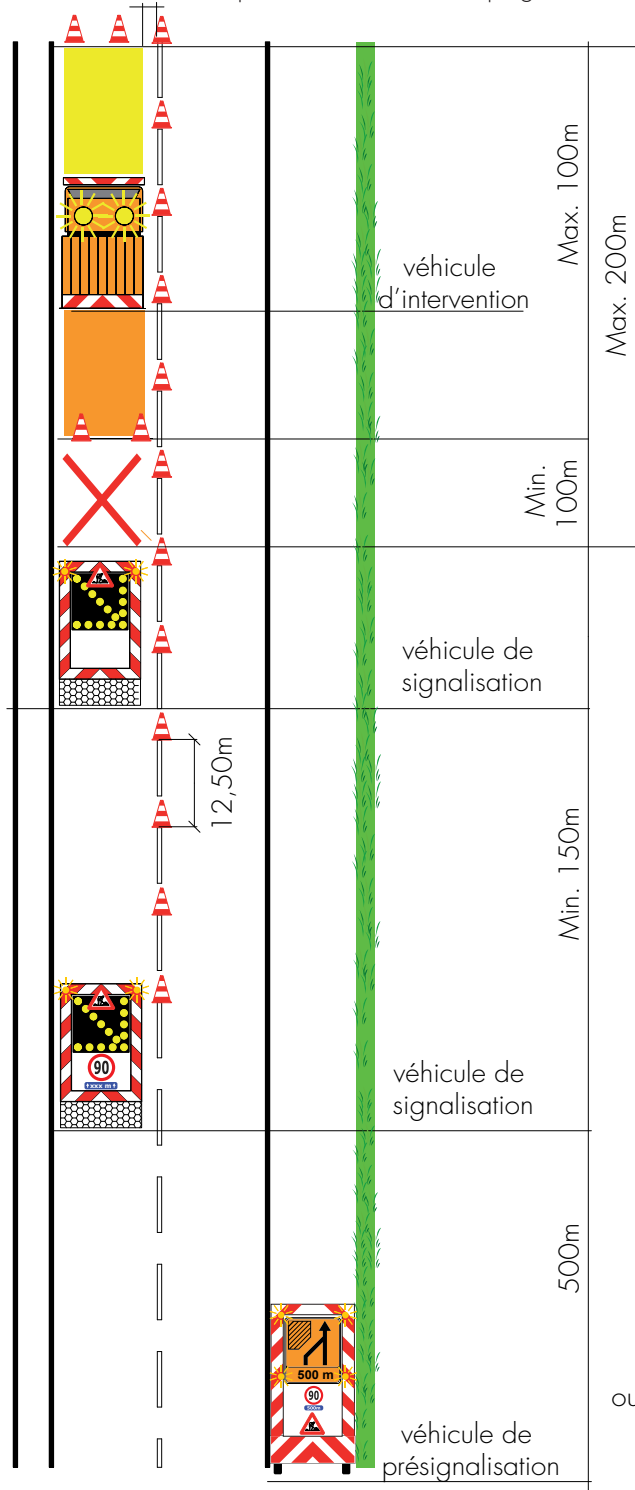
## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Taille végétation
- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation

Remarque : Pas d'échangeur entre les deux absorbeurs de chocs



0,50m (à partir de l'axe du marquage)



Pour ce type de chantier, il est possible de réaliser des chantiers stationnaires sur 4 km de long en maintenant fixes à la fois la présignalisation et le premier absorbeur de choc. Le deuxième absorbeur de choc se déplace avec le véhicule de chantier sur une longueur ne pouvant dépasser 4 km.

Max. 4000m



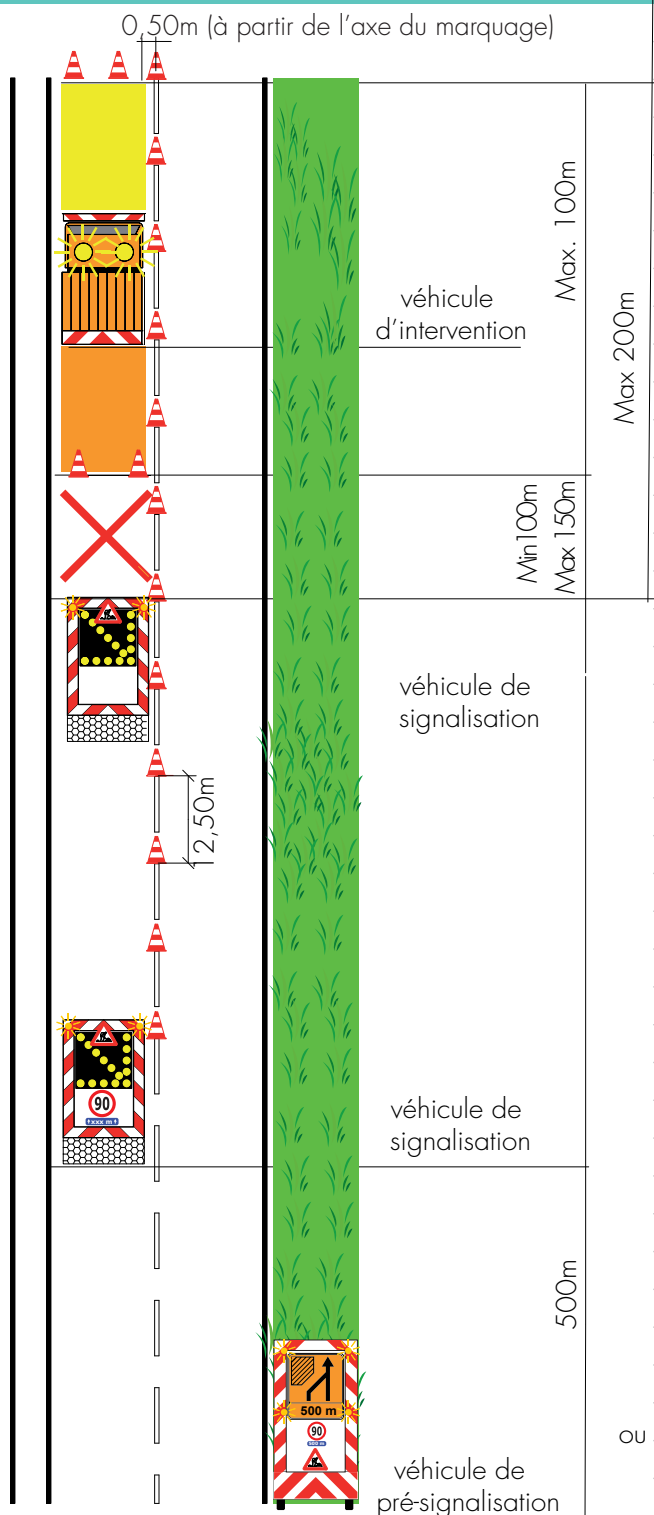
N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Taille végétation

- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation

Remarques : Pas d'échangeur entre les deux absorbeurs de chocs - Le véhicule de pré-signalisation est placé dans une zone refuge



Variable en fonction des possibilités  
de placement du véhicule de  
pré-signalisation Min 150m – Max 4000m



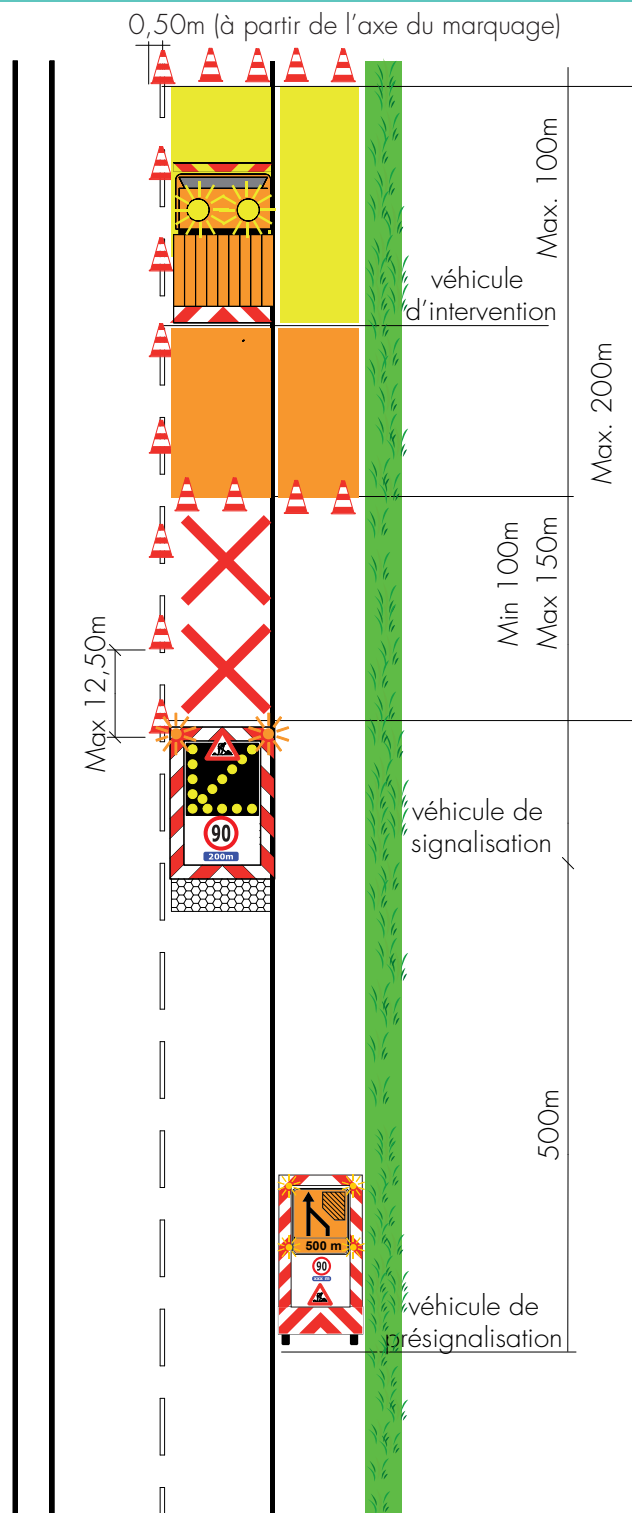
N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION STATIONNAIRE SUR VOIE LENTE D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES ASSIMILÉE AVEC BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

## CHAMPS D'APPLICATION

Pour travaux d'une intervention sur une seule zone de travail

- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Taille végétation
- Interventions sur impétrants
- Inspections
- Intervention sur la signalisation



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION STATIONNAIRE SUR VOIE LENTE D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES ASSIMILÉE AVEC BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

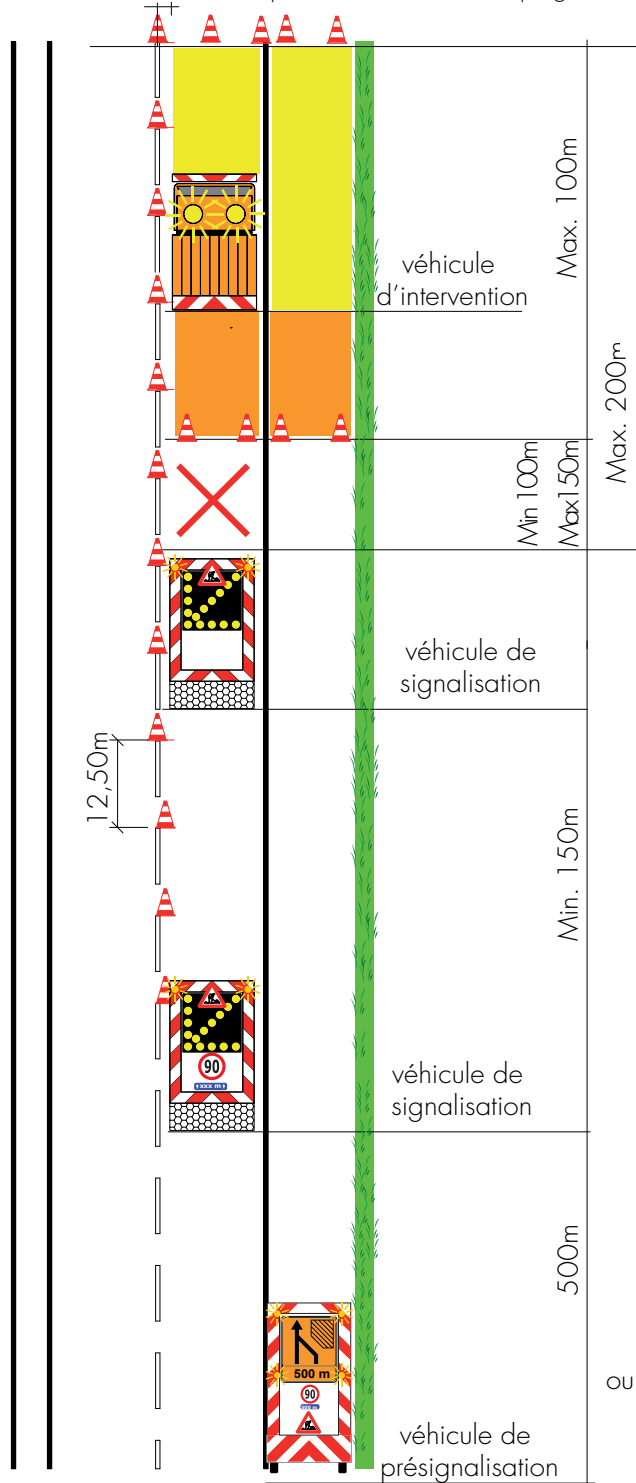
## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage

- Taille végétation
- Interventions sur impétrants
- Inspections
- Intervention sur la signalisation

Remarques : cette planche s'applique aux endroits sans échangeurs.

0,50m (à partir de l'axe du marquage)



Pour ce type de chantier, il est possible de réaliser des chantiers stationnaires sur 4 km de long en maintenant fixes à la fois la présignalisation et le premier absorbeur de choc. Le deuxième absorbeur de choc se déplace avec le véhicule de chantier sur une longueur ne pouvant dépasser 4 km.

Max. 4000m

ou



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

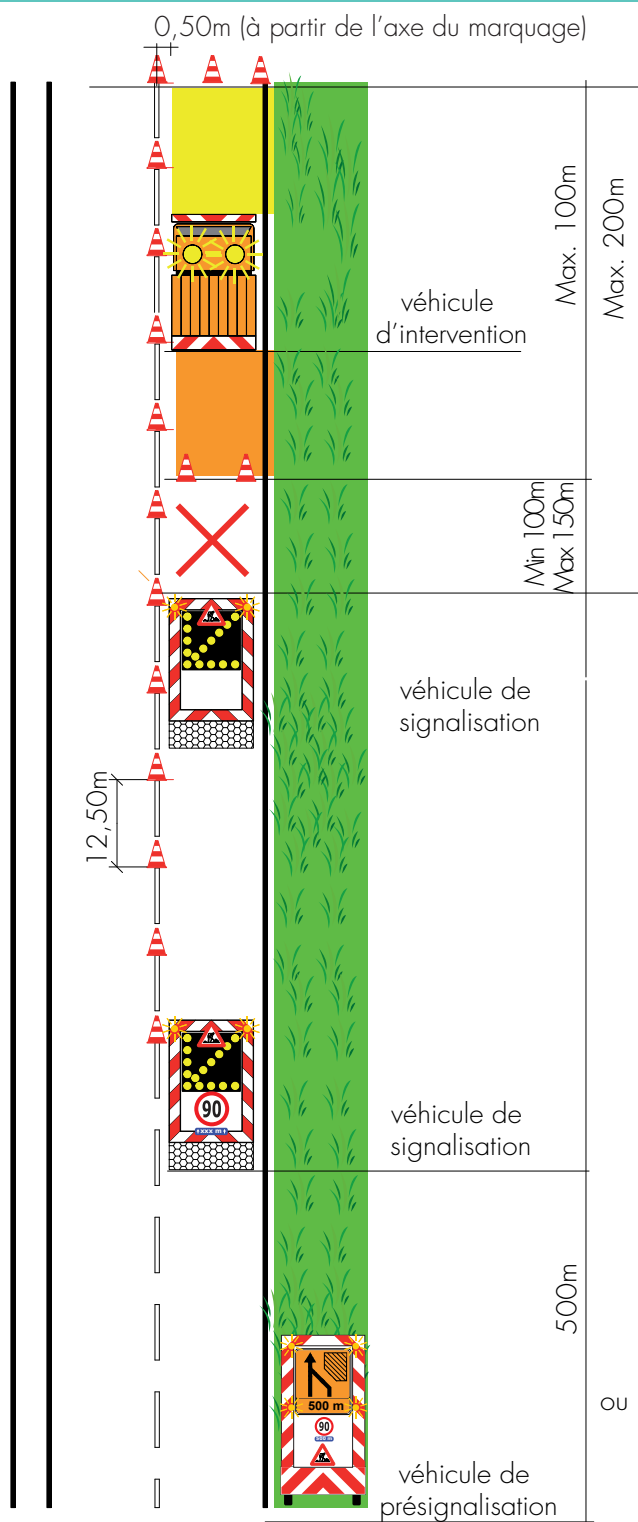
# INTERVENTION STATIONNAIRE SUR VOIE LENTE D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES ASSIMILÉE SANS BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Taille végétation

- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation

Remarques : cette planche s'applique aux endroits sans échangeurs.



Variable en fonction des possibilités de placement du véhicule de pré-signalisation Min 1,50m – Max 4000m



ou

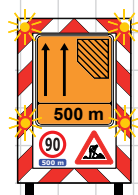
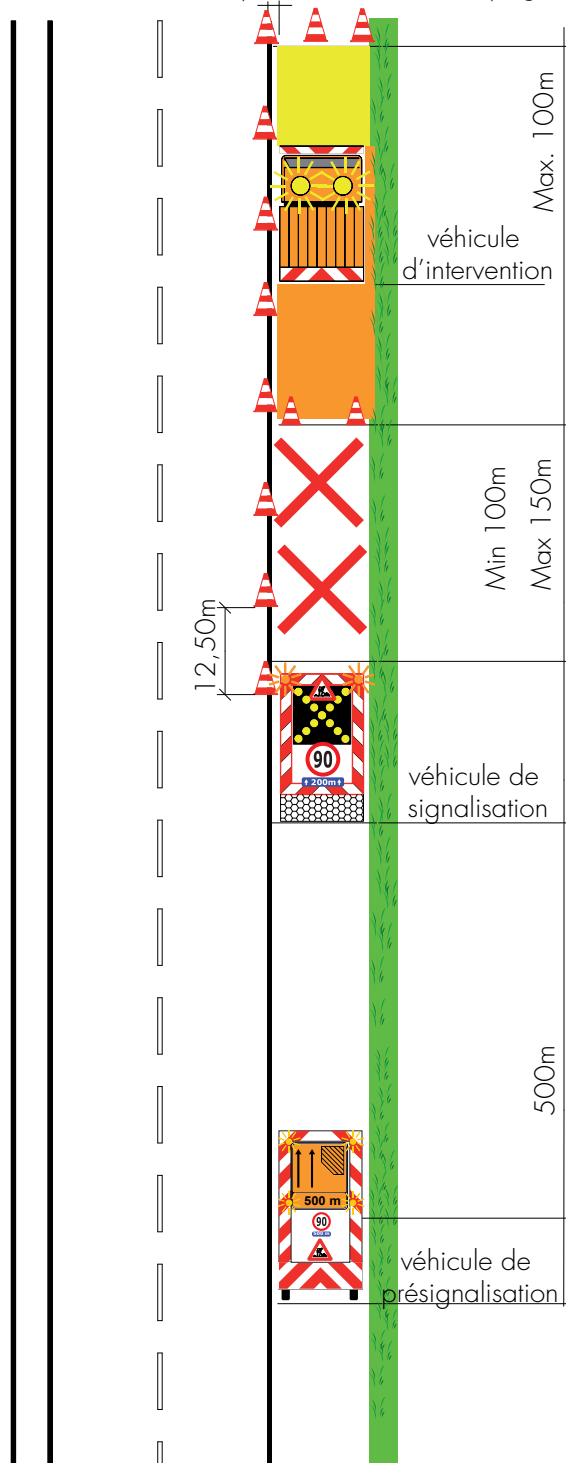
N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
  - Essais routiers
  - Rebouchage de nids de poules
  - Marquages localisés
  - Curage
  - Taille végétation
- Interventions sur impétrants
  - Avaries
  - Inspections
  - Intervention sur la signalisation



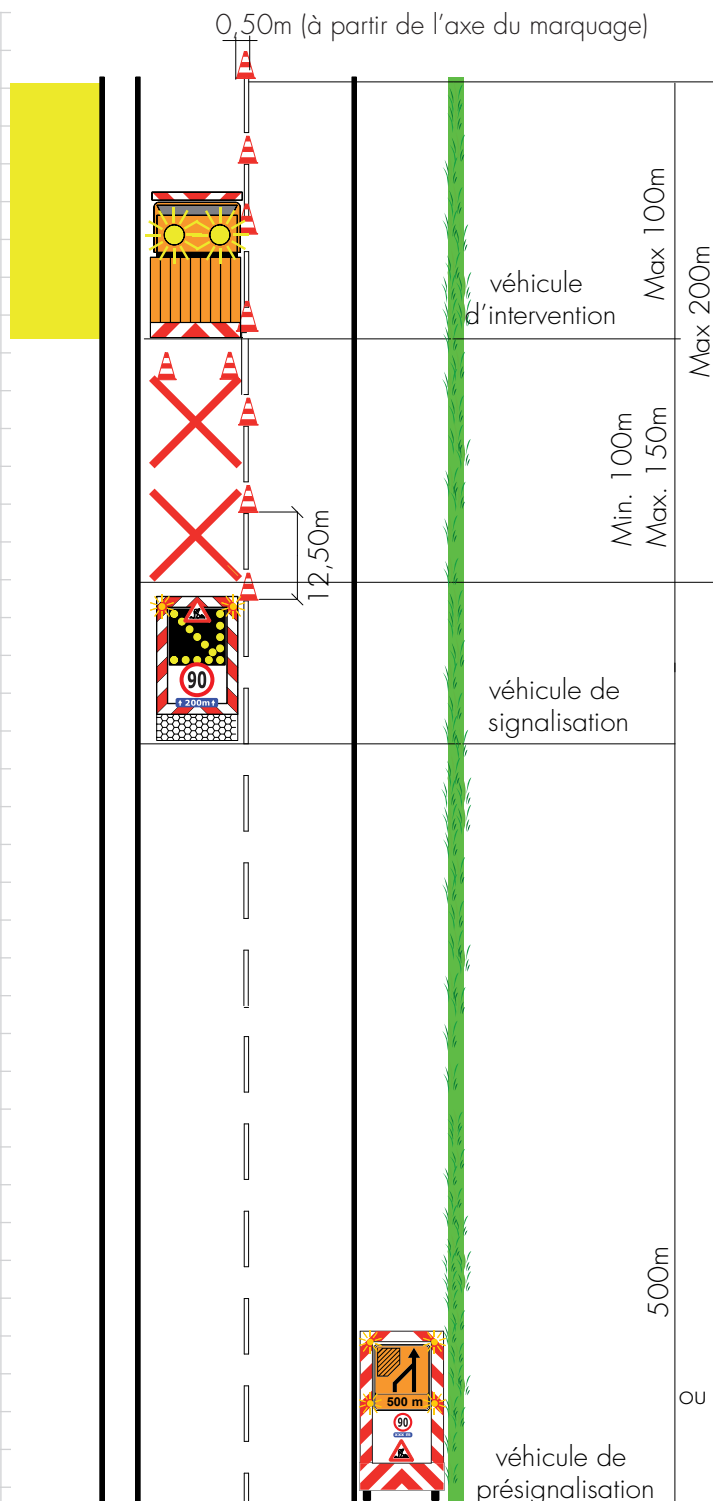
0,50m (à partir de l'axe du marquage)



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Curage
- Taille végétation
- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation

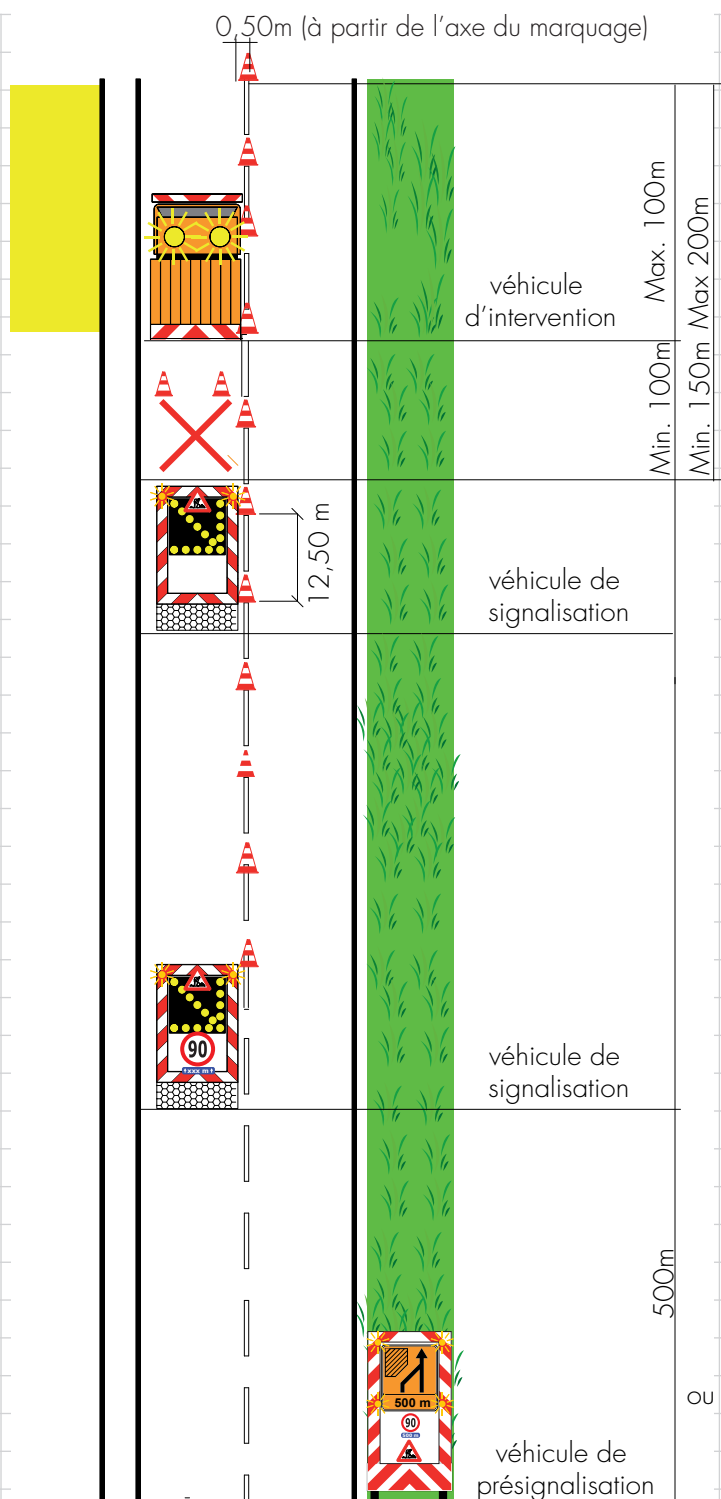


N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION STATIONNAIRE EN TERRE-PLEIN CENTRAL D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES ASSIMILÉE SANS BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Curage
- Taille végétation
- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation



Variable en fonction des possibilités de placement du véhicule de présignalisation Min 150m – Max 4000m

OU



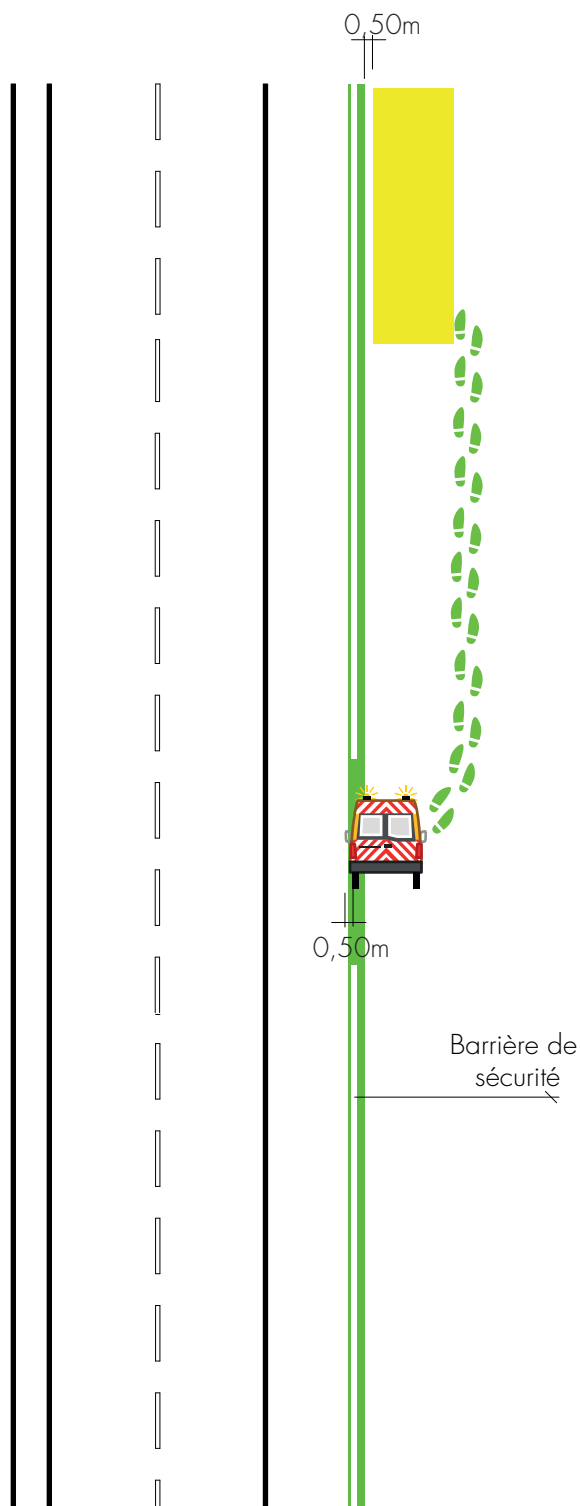
N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION STATIONNAIRE (INSPECTION) EN TERRE-PLEIN LATÉRAL DROIT ET À PLUS DE 0,5 M DU BORD DE LA CHAUSSEE SANS ACTIVITÉ SUR LA BAU D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES ASSIMILÉE AVEC BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE : SITUATION PRIVILÉGIÉE

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Inspections
- Ramassage localisé derrière glissières

Remarque : Les gyrophares du véhicule d'inspection sont allumés pendant toute la durée de l'intervention



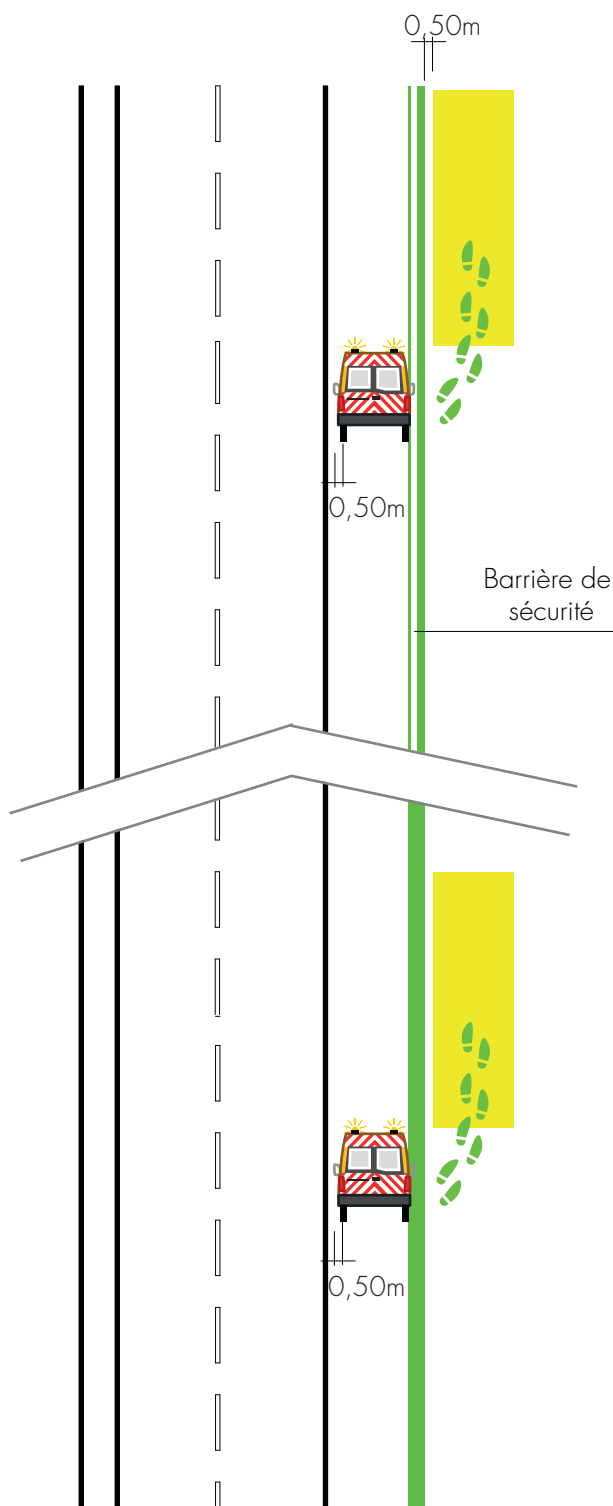
N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION STATIONNAIRE (INSPECTION) EN TERRE-PLEIN LATÉRAL DROIT ET À PLUS DE 0,5 M DU BORD DE LA CHAUSSEE SANS ACTIVITÉ SUR LA BAU D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES ASSIMILÉE AVEC BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Inspections
- Dépose/reprise des travailleurs de différentes activités (ramassage...) situées à plus de 50 cm du bord de voirie

Remarque : Les gyrophares du véhicule d'inspection sont allumés pendant toute la durée de l'intervention



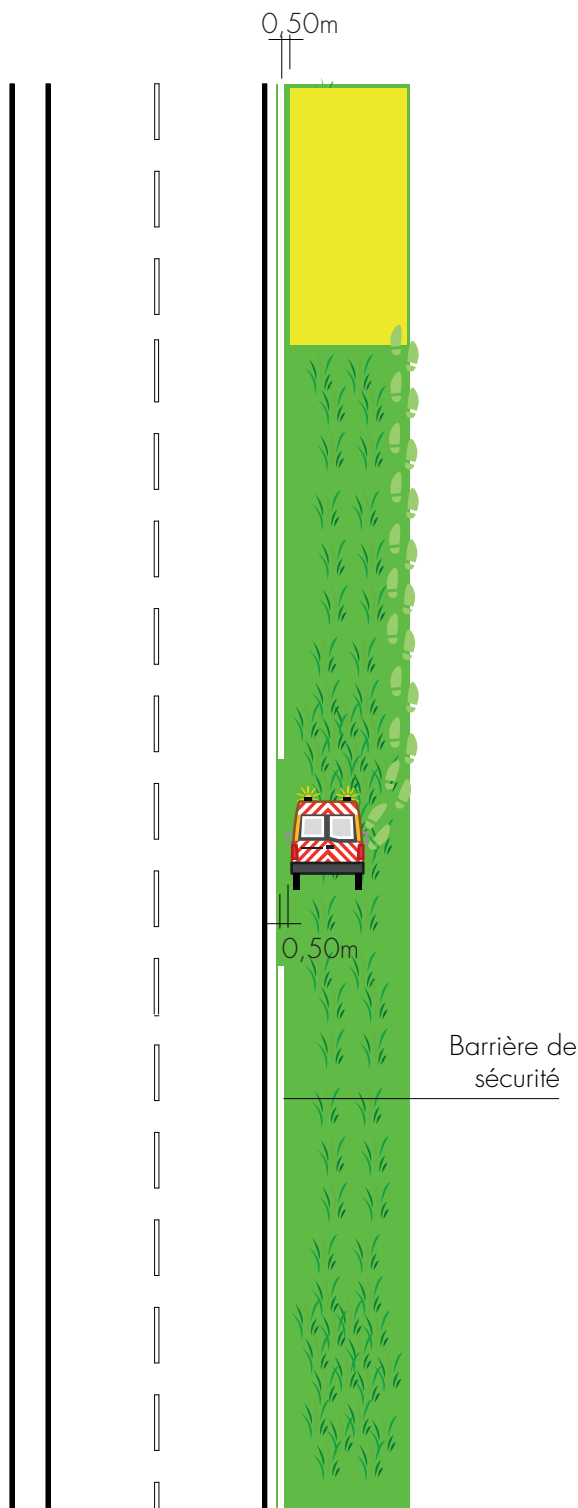
N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION STATIONNAIRE (INSPECTION) EN TERRE-PLEIN LATÉRAL DROIT ET À PLUS DE 0,5 M DU BORD DE LA CHAUSSEE D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES ASSIMILÉE SANS BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Inspections
- Dépose/reprise des travailleurs de différentes activités (ramassage...) situées à plus de 50 cm du bord de voirie

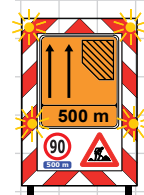
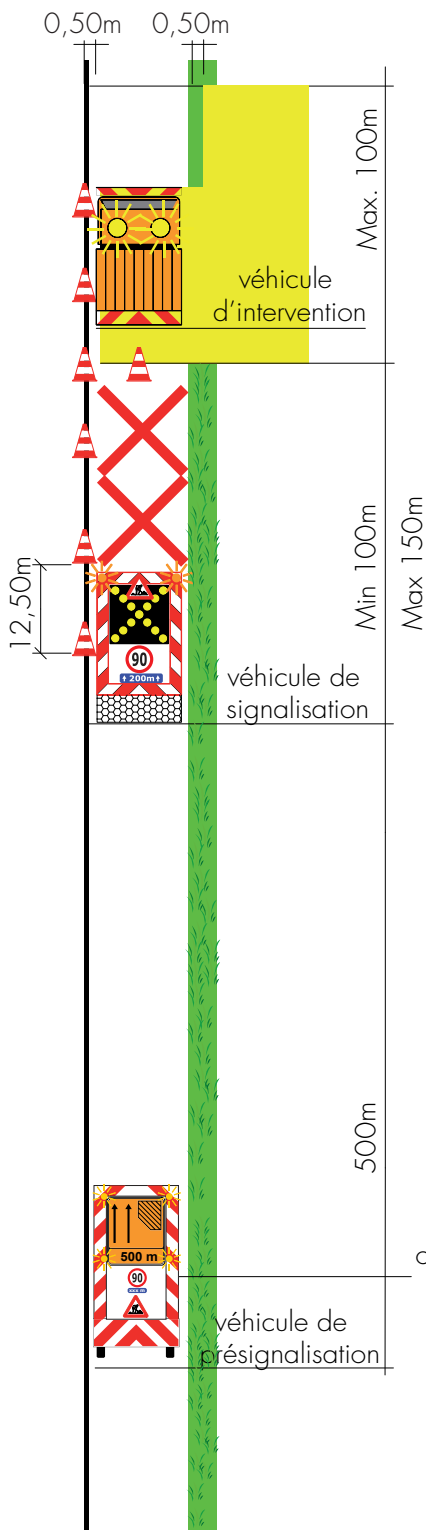
Remarque : Les gyrophares du véhicule d'inspection sont allumés pendant toute la durée de l'intervention



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Taille végétation
- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation

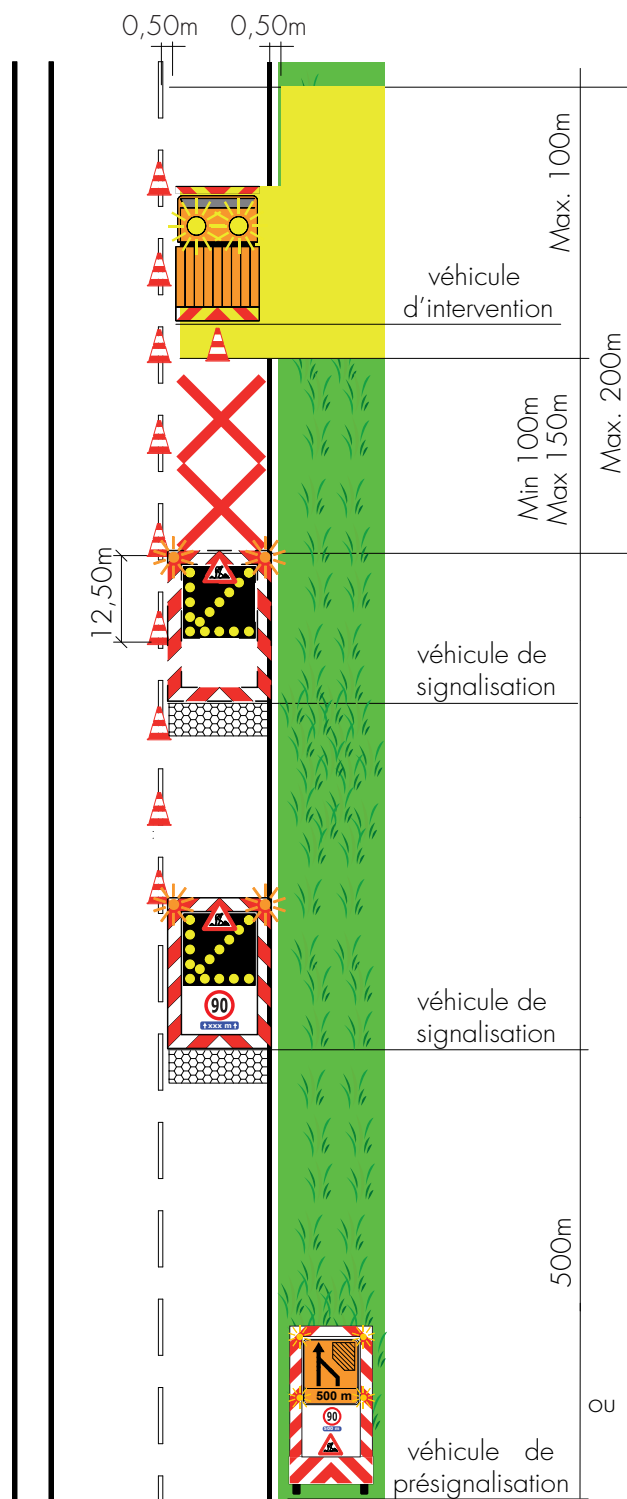


N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Taille végétation
- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation

Remarques : cette planche s'applique aux endroits sans échangeurs



Variable en fonction des possibilités de placement du véhicule de présignalisation Min 150m – Max 4000m

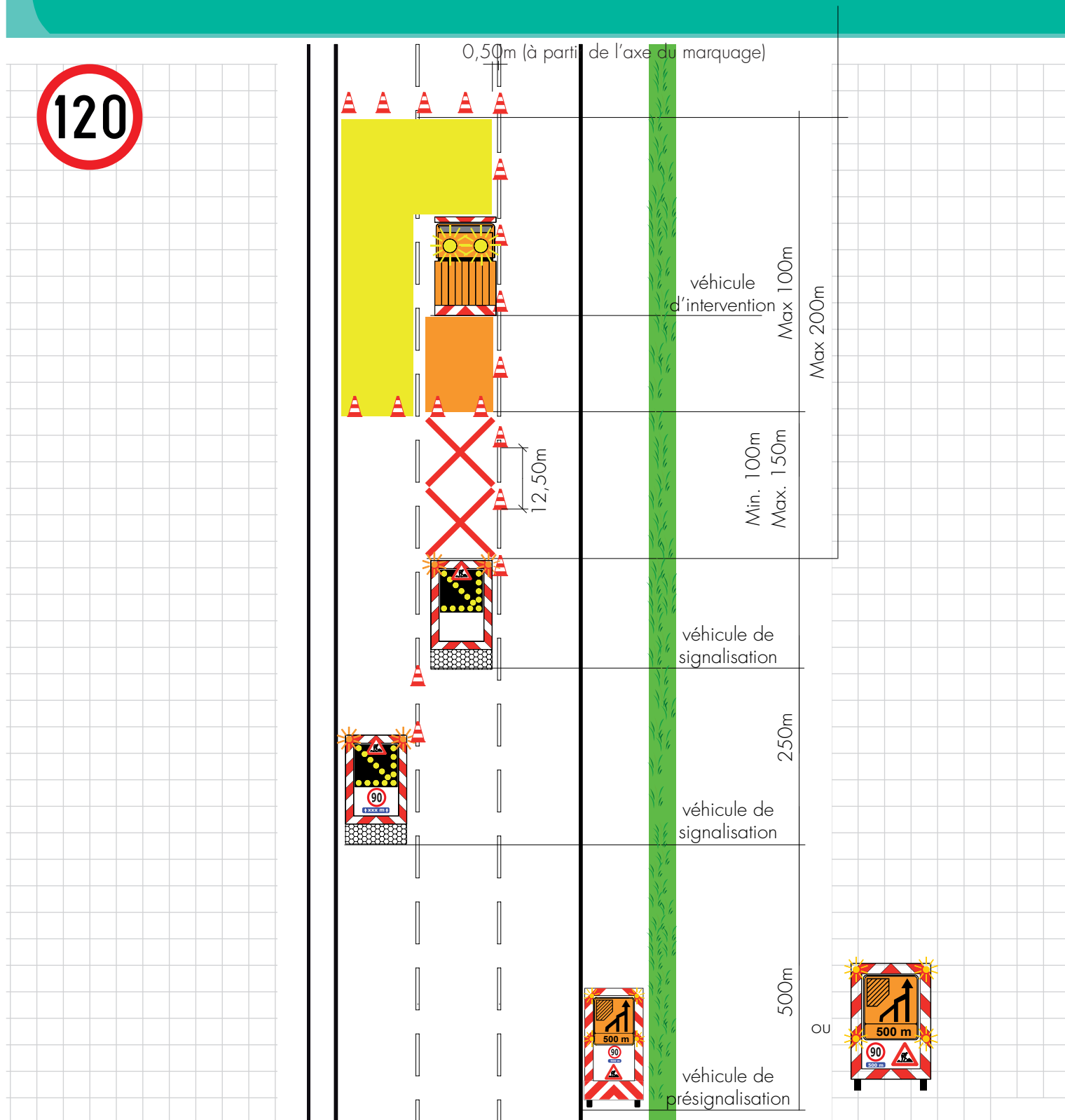


N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION STATIONNAIRE SUR VOIE CENTRALE D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X3 VOIES ASSIMILÉE AVEC BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

## CHAMPS D'APPLICATION

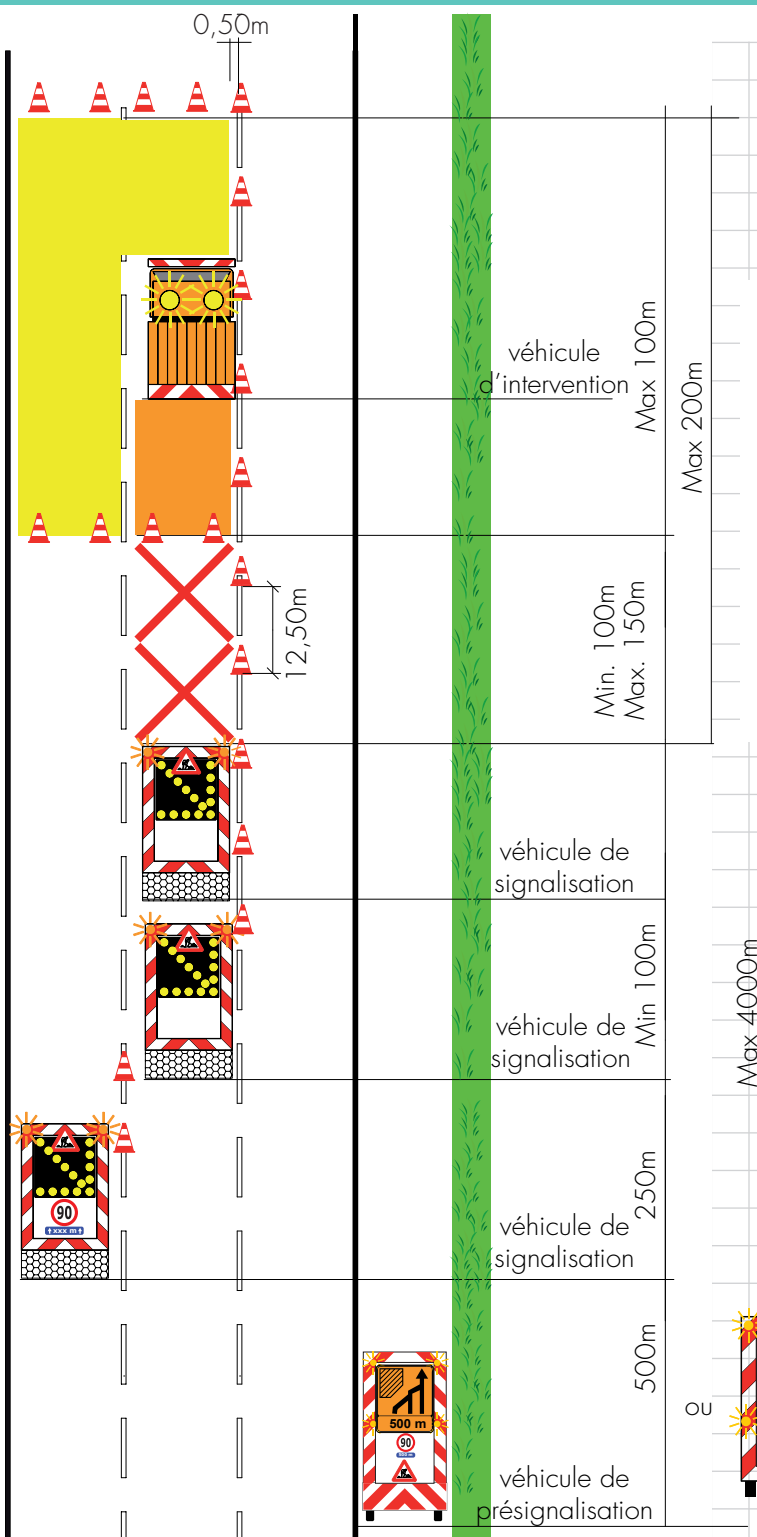
- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Interventions sur impétrants
- Inspections
- Intervention sur la signalisation



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Interventions sur impétrants
- Inspections
- Intervention sur la signalisation



Pour ce type de chantier, il est possible de réaliser des chantiers stationnaires sur 4 km de long en maintenant fixes à la fois la présignalisation et le premier absorbeur de choc. Le deuxième absorbeur de choc se déplace avec le véhicule de chantier sur une longueur ne pouvant dépasser 4 km.

Max 4000m



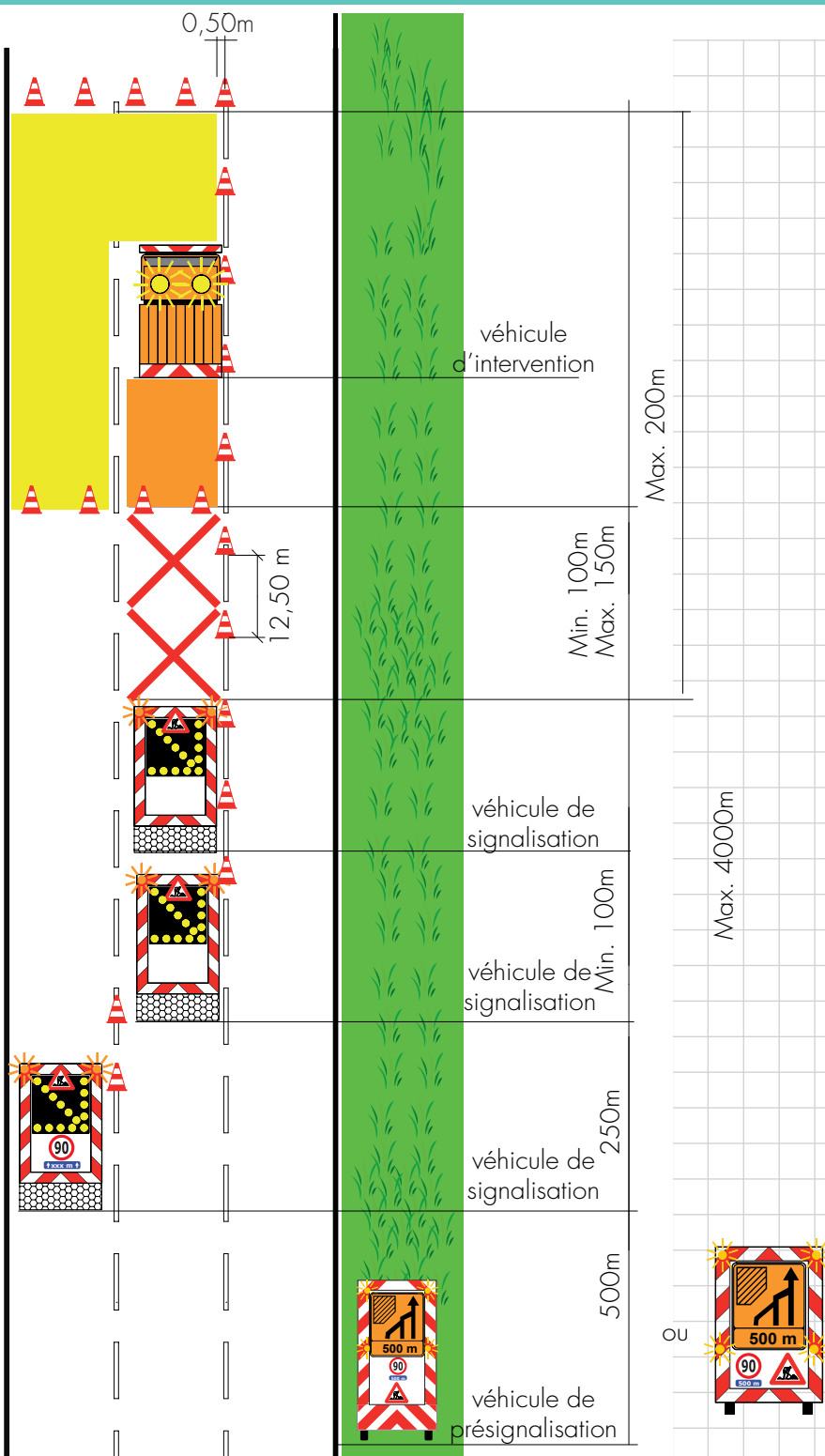
ou

N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION STATIONNAIRE SUR VOIE CENTRALE D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X3 VOIES ASSIMILÉE SANS BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

## CHAMPS D'APPLICATION

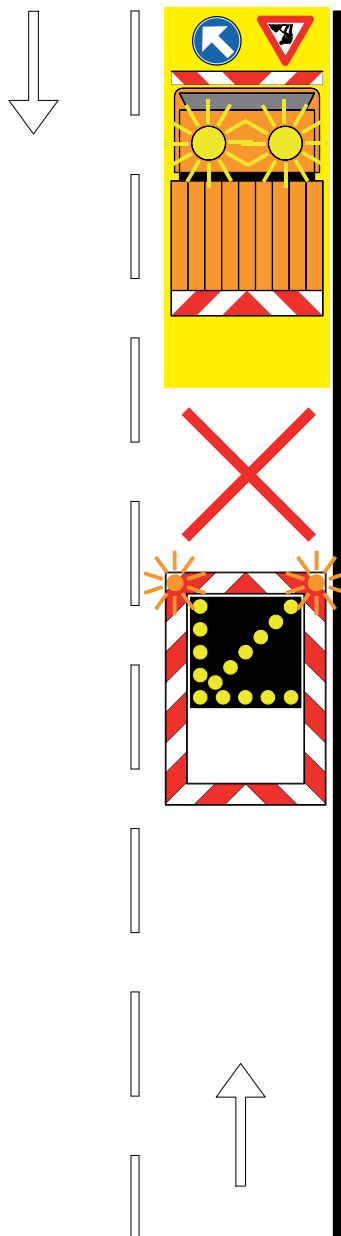
- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage
- Interventions sur impétrants
- Inspections
- Intervention sur la signalisation



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

## CHAMPS D'APPLICATION

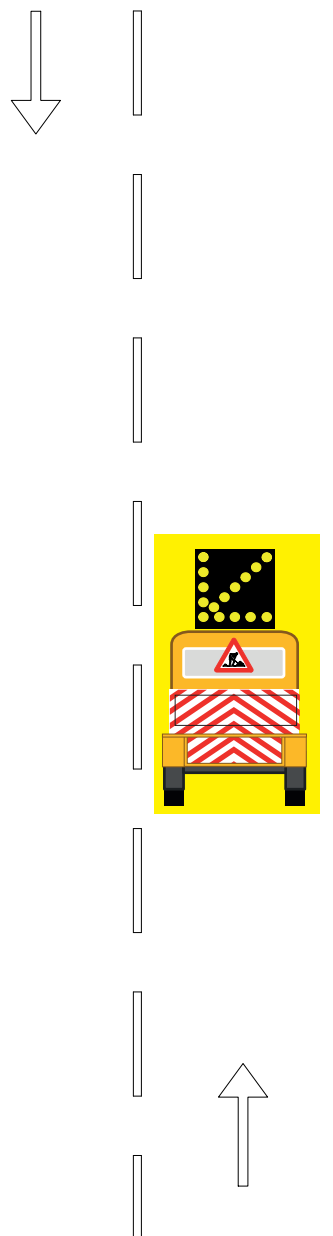
- Fauchage d'accotement
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier



Min 3m

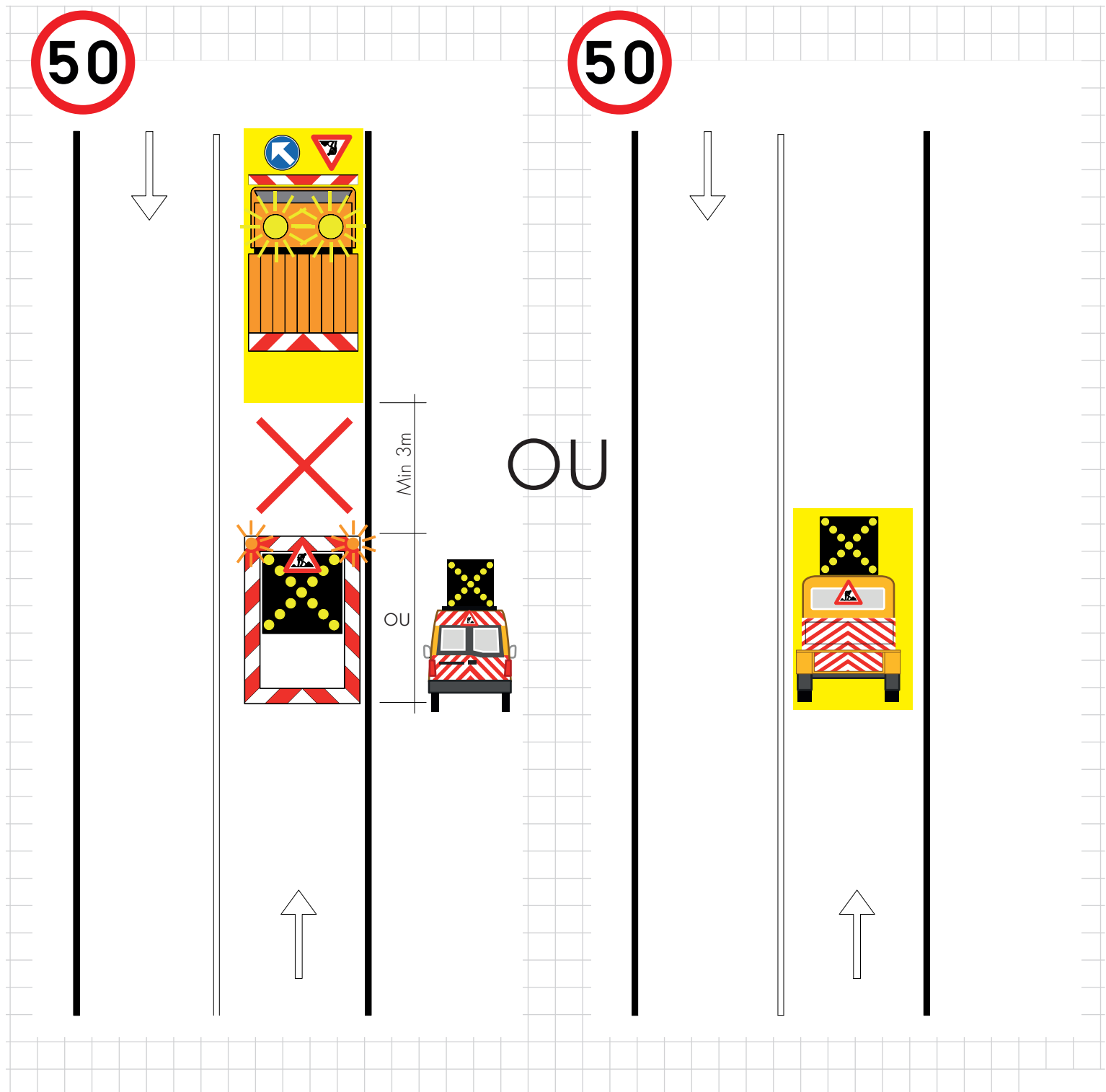
OU

OU



## CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers
- Balayage
- Fauchage d'accotement
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier

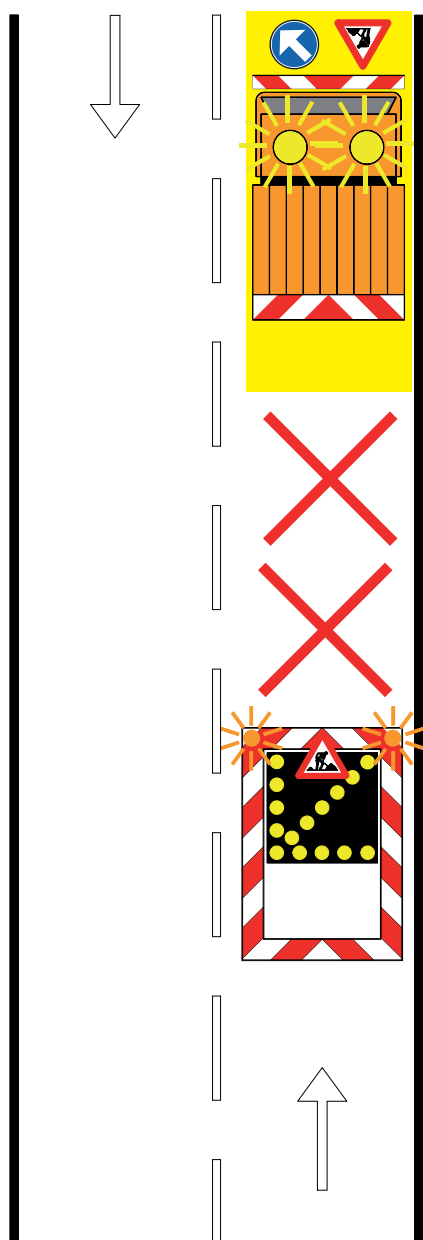


N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION MOBILE SUR ROUTES À 2 VOIES (AVEC OU SANS MARQUAGE AXIAL DISCONTINU) HORS AGGLOMÉRATION

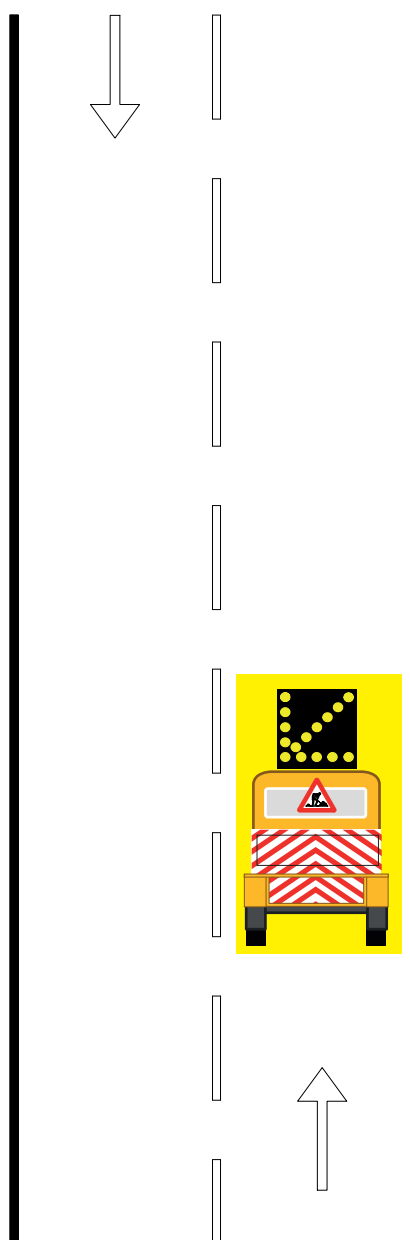
## CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers
- Balayage
- Fauchage d'accotement
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier
- Ramassage de déchets sur chaussée



Min 10m

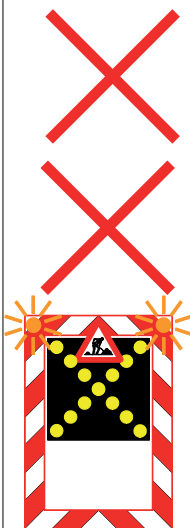
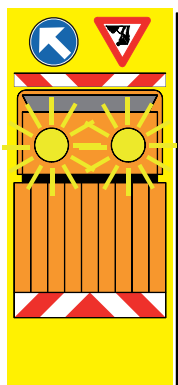
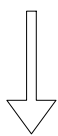
OU



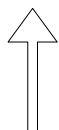
N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

## CHAMPS D'APPLICATION

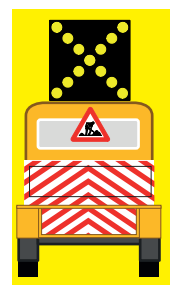
- Essais routiers
- Balayage
- Fauchage d'accotement
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier
- Ramassage de déchets sur chaussée



Min 10m



OU



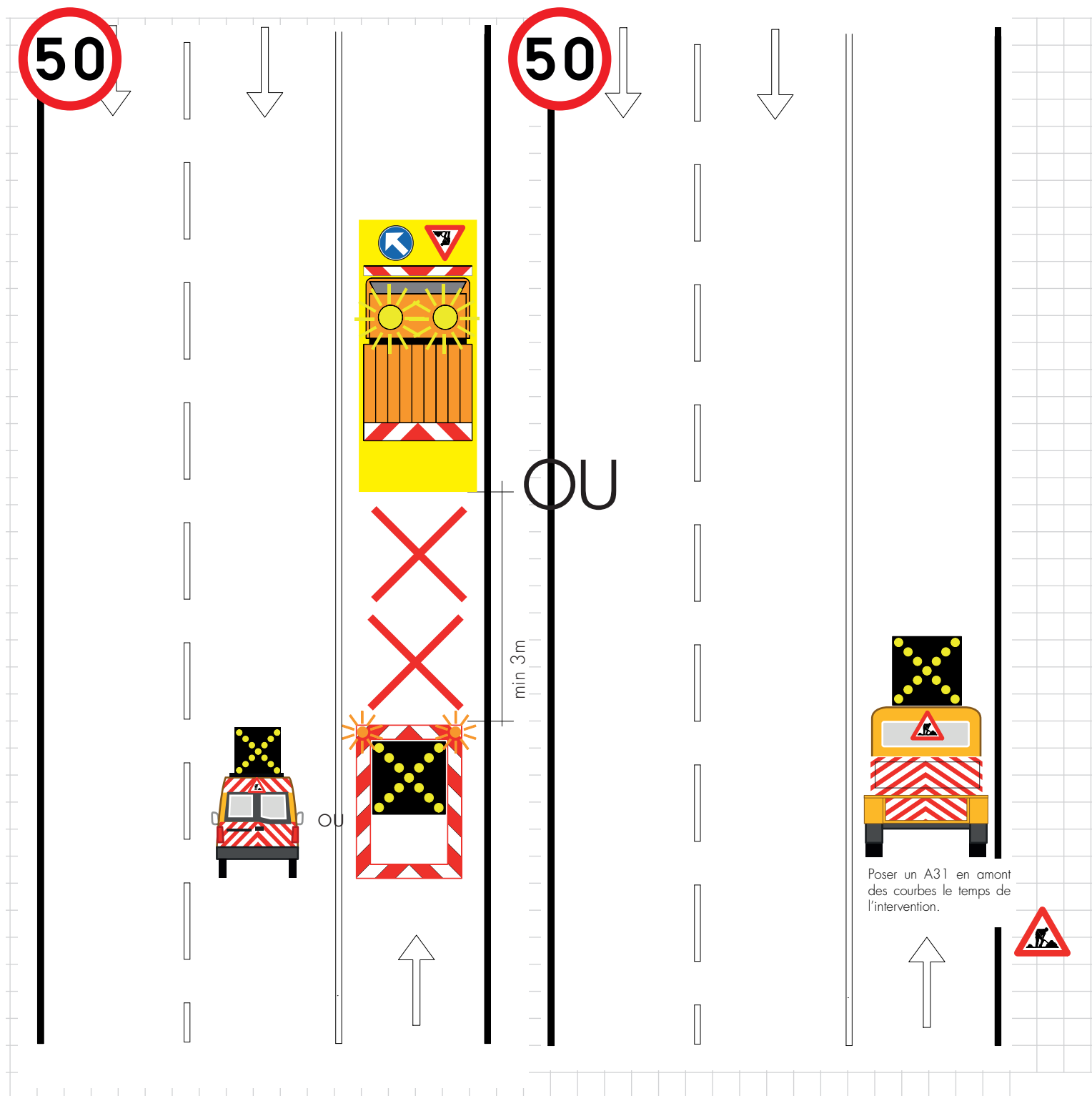
Poser un A31 en amont des courbes le temps de l'intervention.



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.qs

## CHAMPS D'APPLICATION

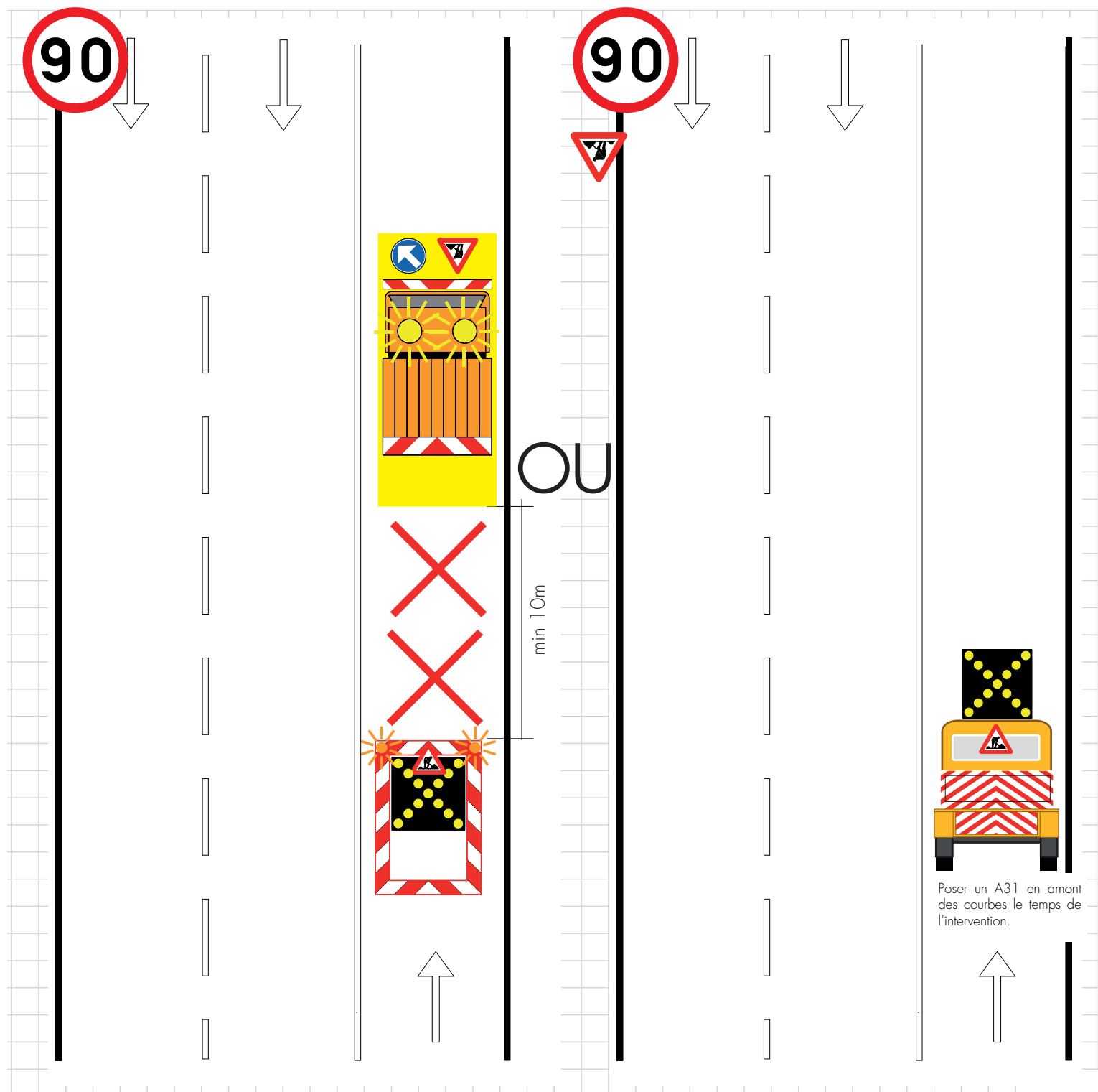
- Essais routiers
- Balayage
- Fauchage d'accotement
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier
- Ramassage de déchets sur chaussée



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

- Essais routiers
- Balayage
- Fauchage d'accotement

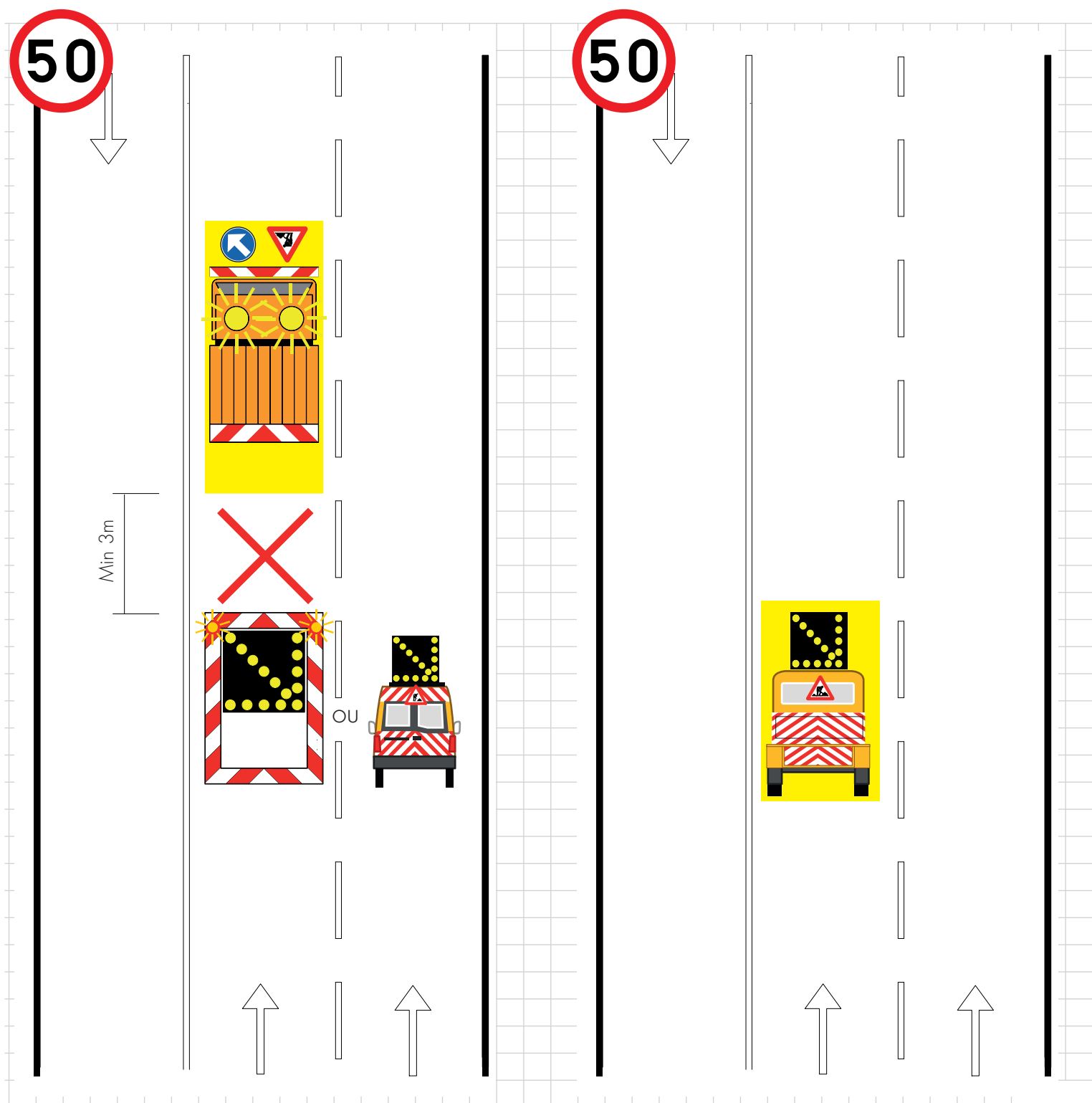
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier
- Ramassage de déchets sur chaussée



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

## CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers
- Balayage
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier

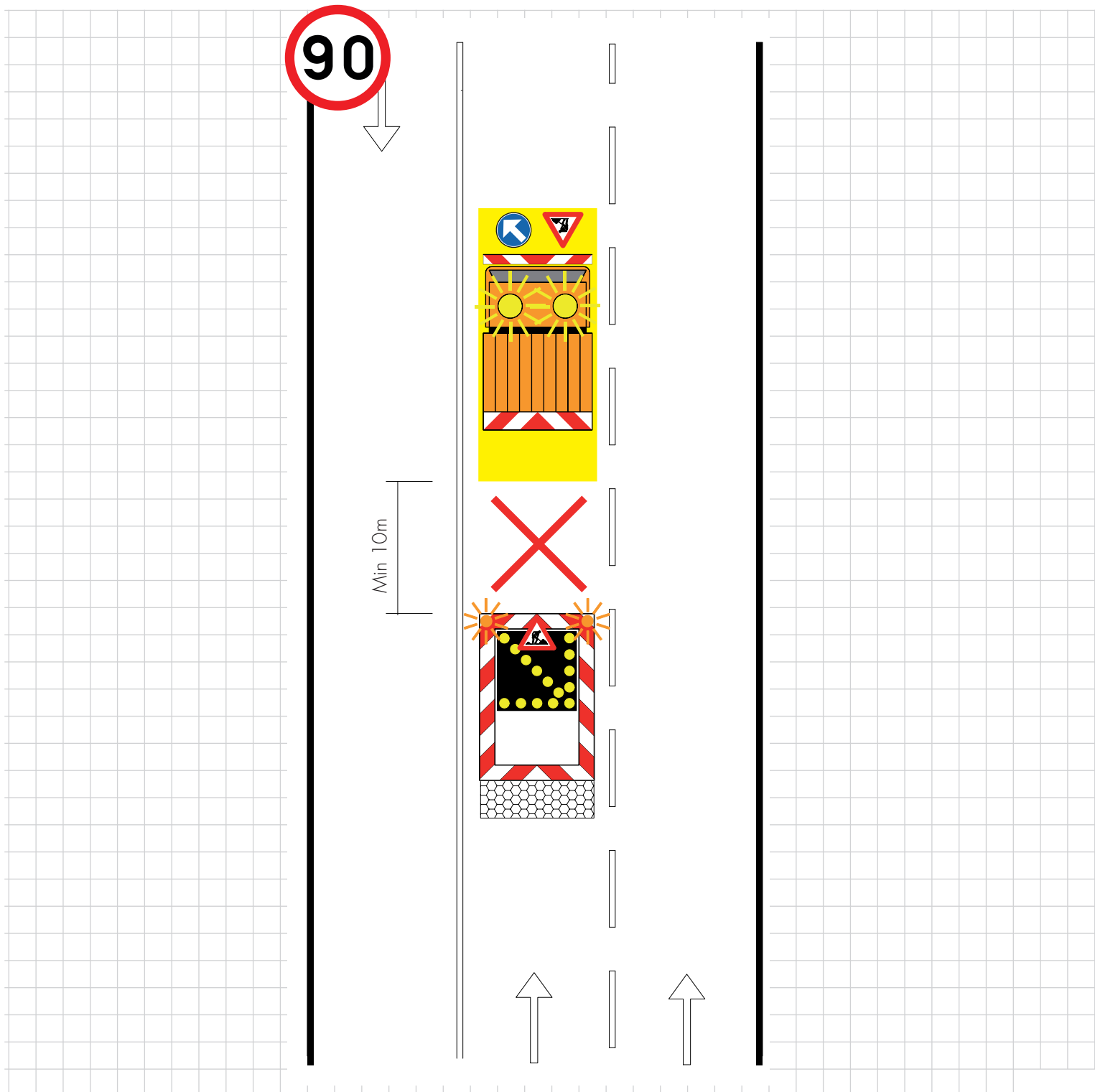


N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION MOBILE EN BANDE DE GAUCHE SUR LA ZONE À 2 VOIES D'UNE ROUTE À 3 VOIES OU 2X 2 VOIES

## CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers
- Balayage
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier

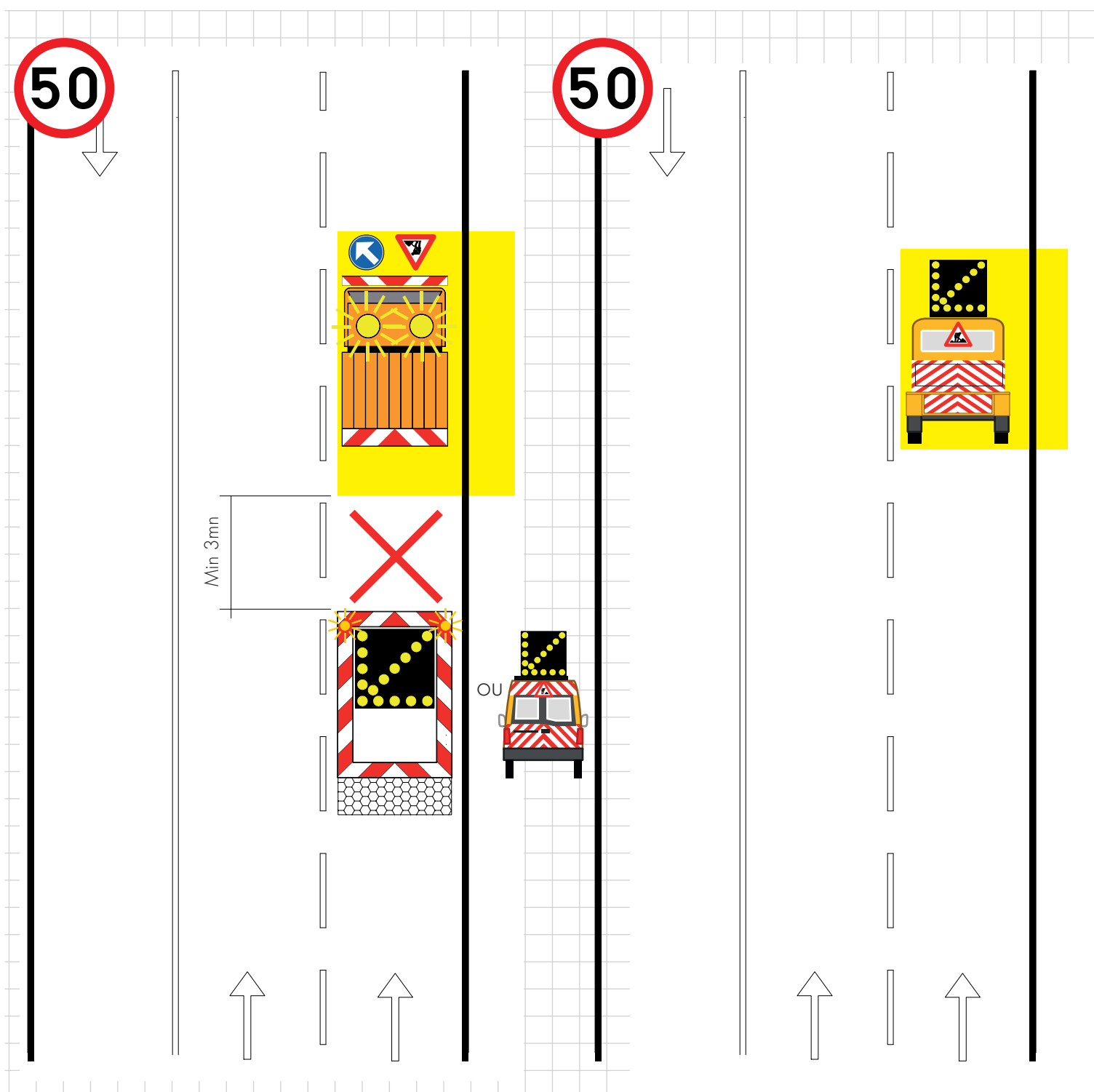


N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION MOBILE EN BANDE DE DROITE SUR LA ZONE À 2 VOIES D'UNE ROUTE À 3 VOIES OU 2X 2 VOIES

## CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers
- Balayage
- Fauchage d'accotement
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier

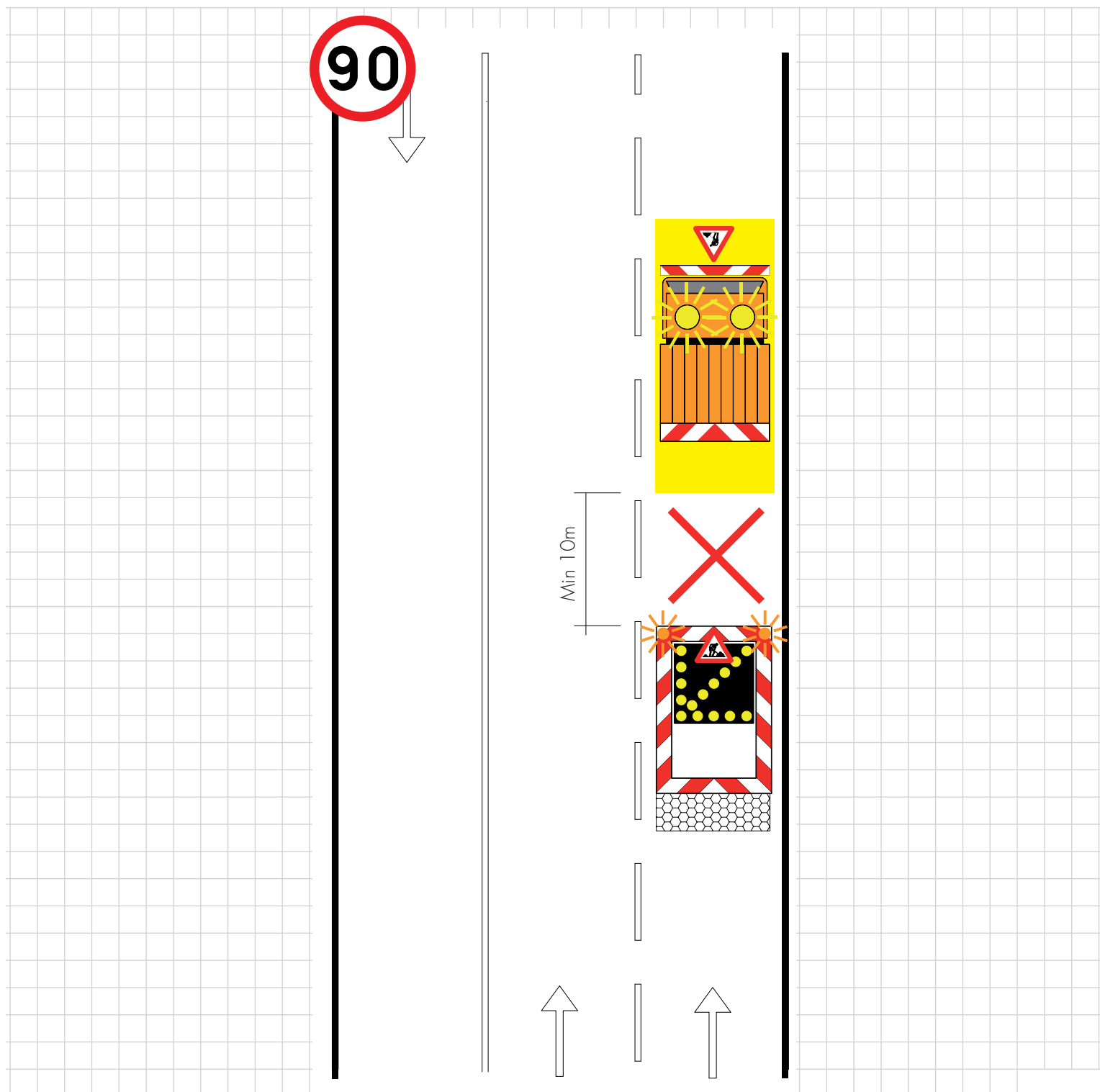


N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION MOBILE EN BANDE DE DROITE SUR LA ZONE À 2 VOIES D'UNE ROUTE À 3 VOIES OU 2X 2 VOIES

## CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers
- Balayage
- Fauchage d'accotement
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier



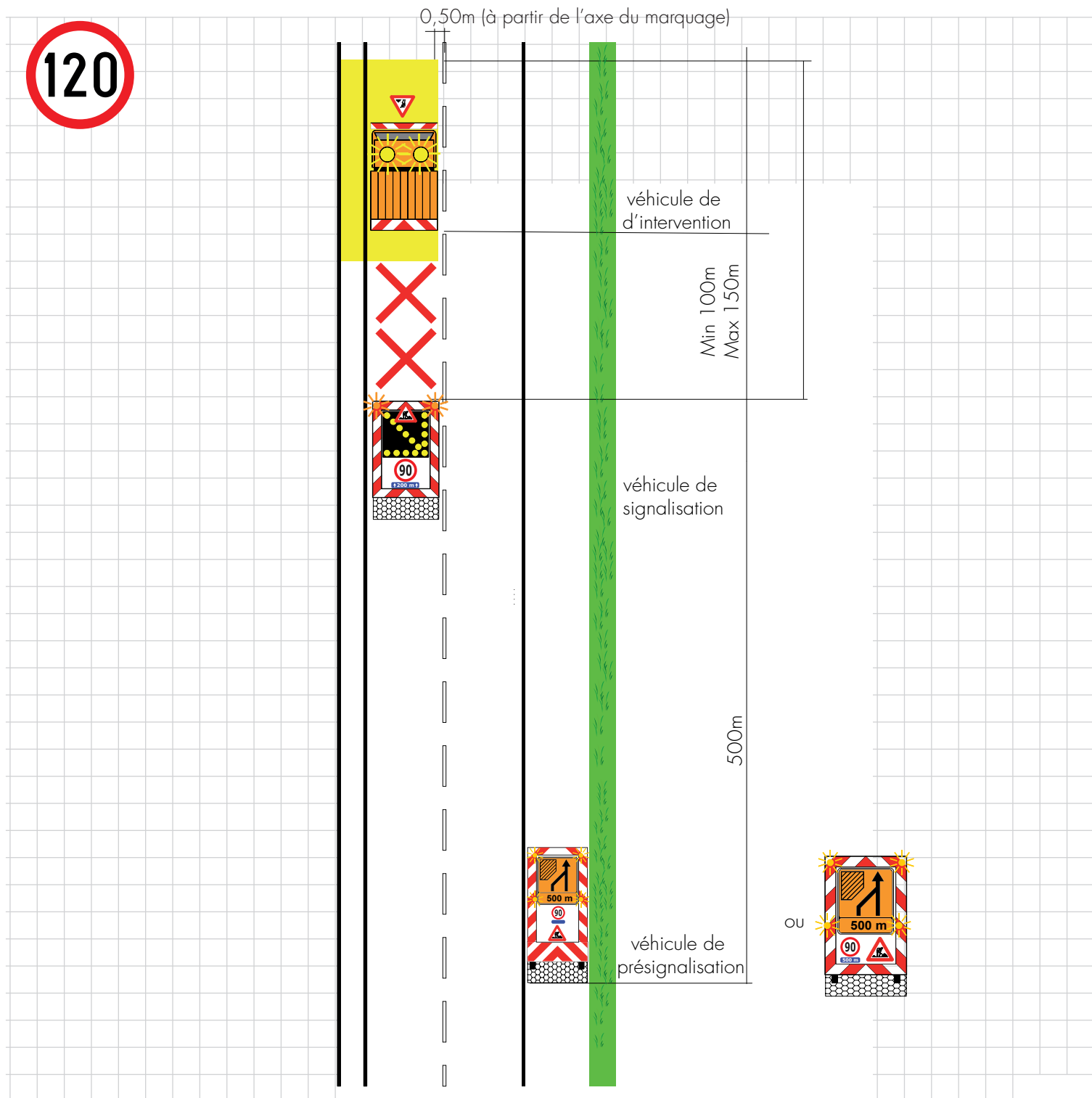
N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION MOBILE SUR VOIE RAPIDE D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES OU ASSIMILÉE AVEC BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

## CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers\*
- Balayage
- Fauchage d'accotement
- Ramassage de déchets sur chaussée
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier

\*Remarques: Si vitesse du véhicule d'intervention >70 km/h

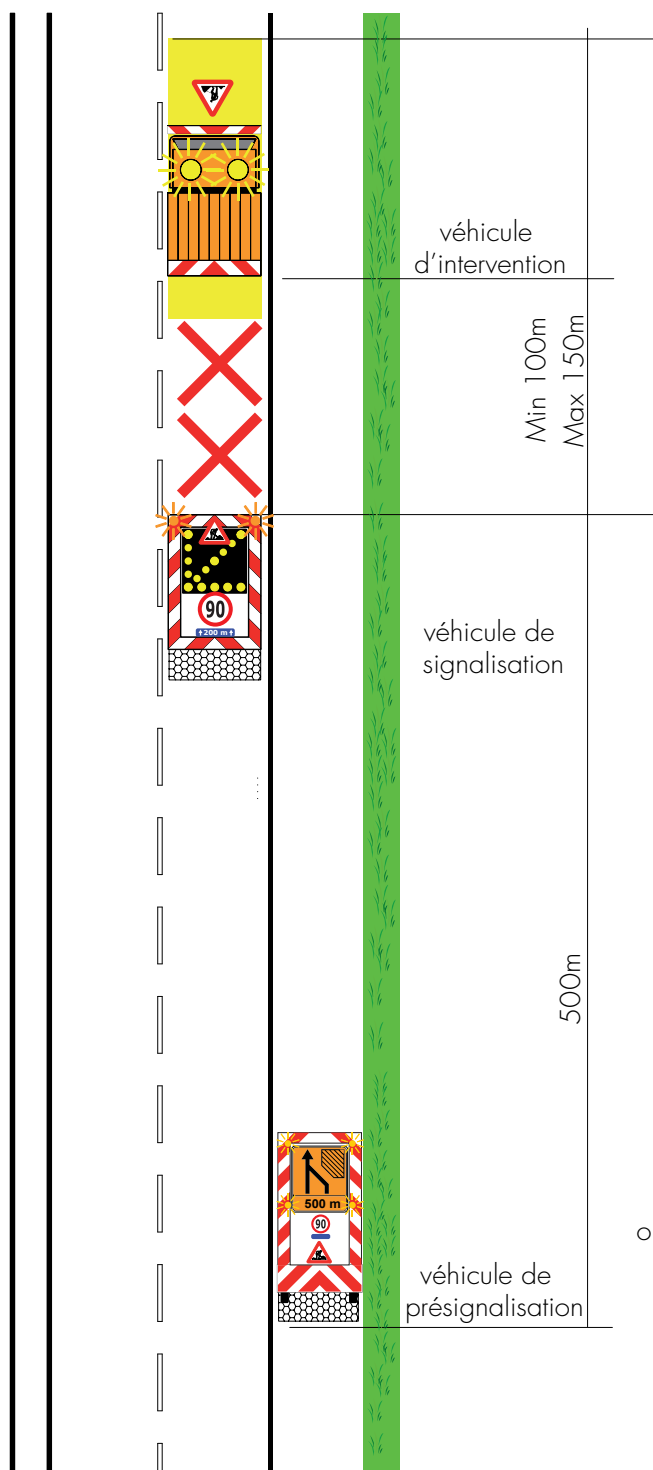


N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# INTERVENTION MOBILE SUR VOIE LENTE D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES OU ASSIMILÉE AVEC BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

## CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier

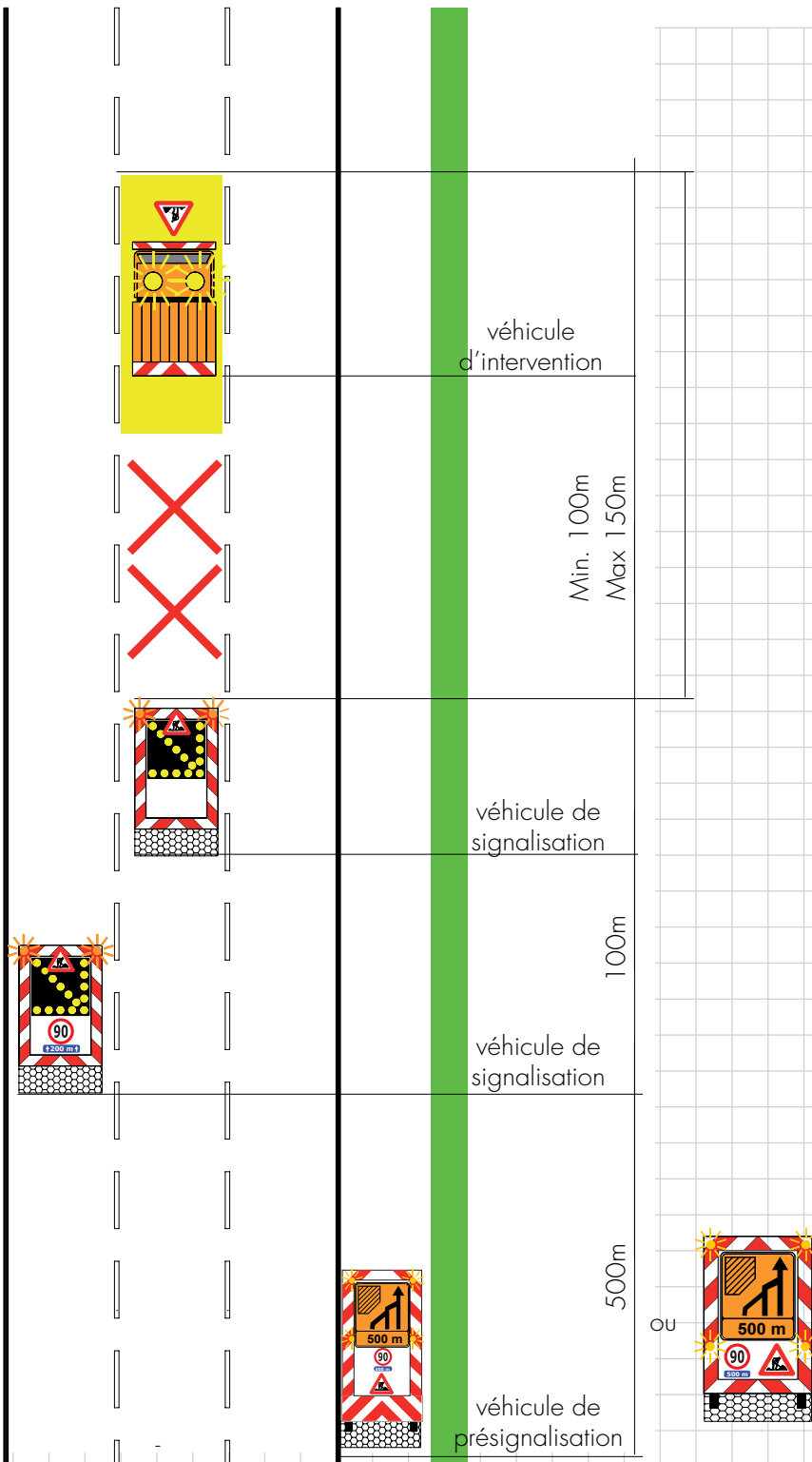


N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

## CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier

Remarque : Uniquement si la vitesse est inférieure à la vitesse minimum autorisée



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

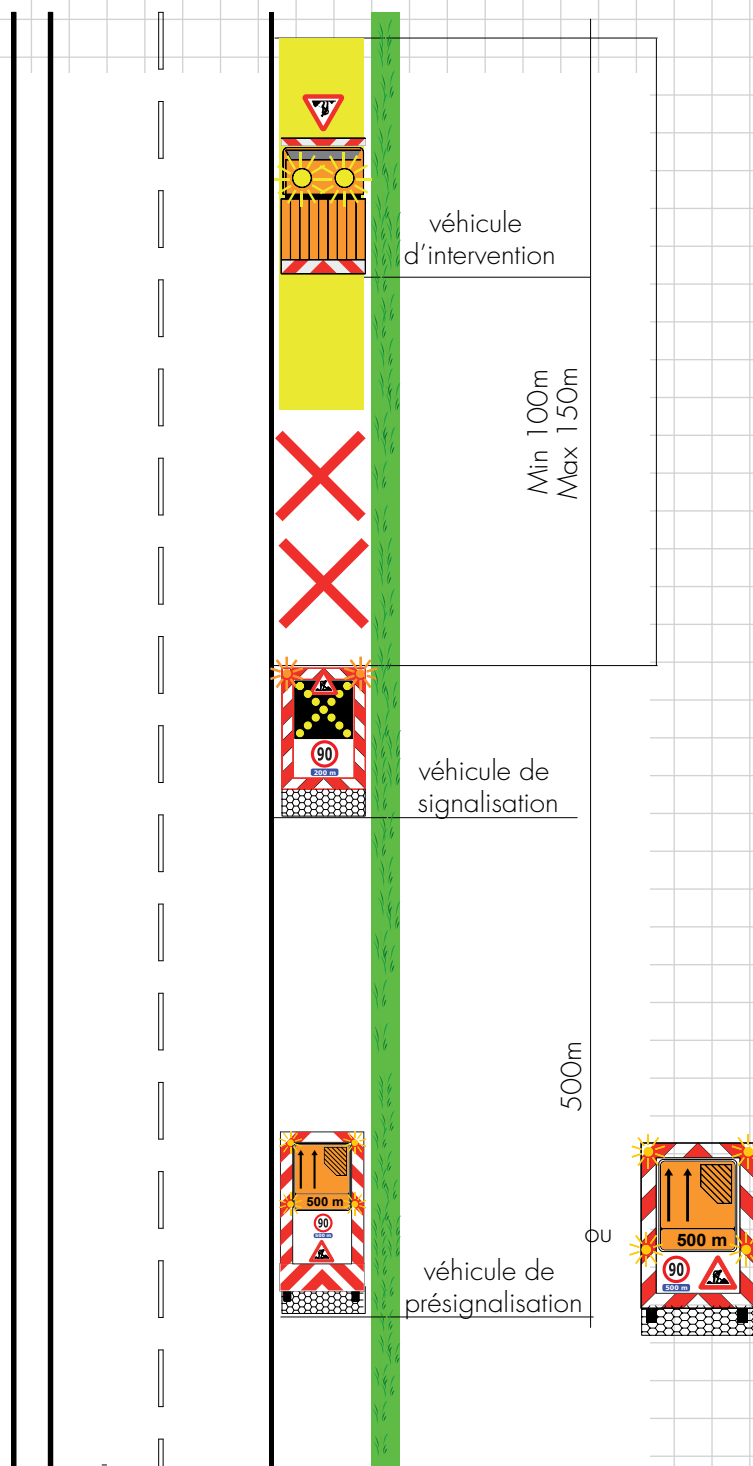
## CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers\*
- Balayage

\*Remarques :

- Si vitesse du véhicule d'intervention >70 km/h
- Si du personnel doit intervenir dans la zone de travail, il doit se situer devant le véhicule d'intervention

- Fauchage d'accotement
- Ramassage de déchets sur chaussée
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

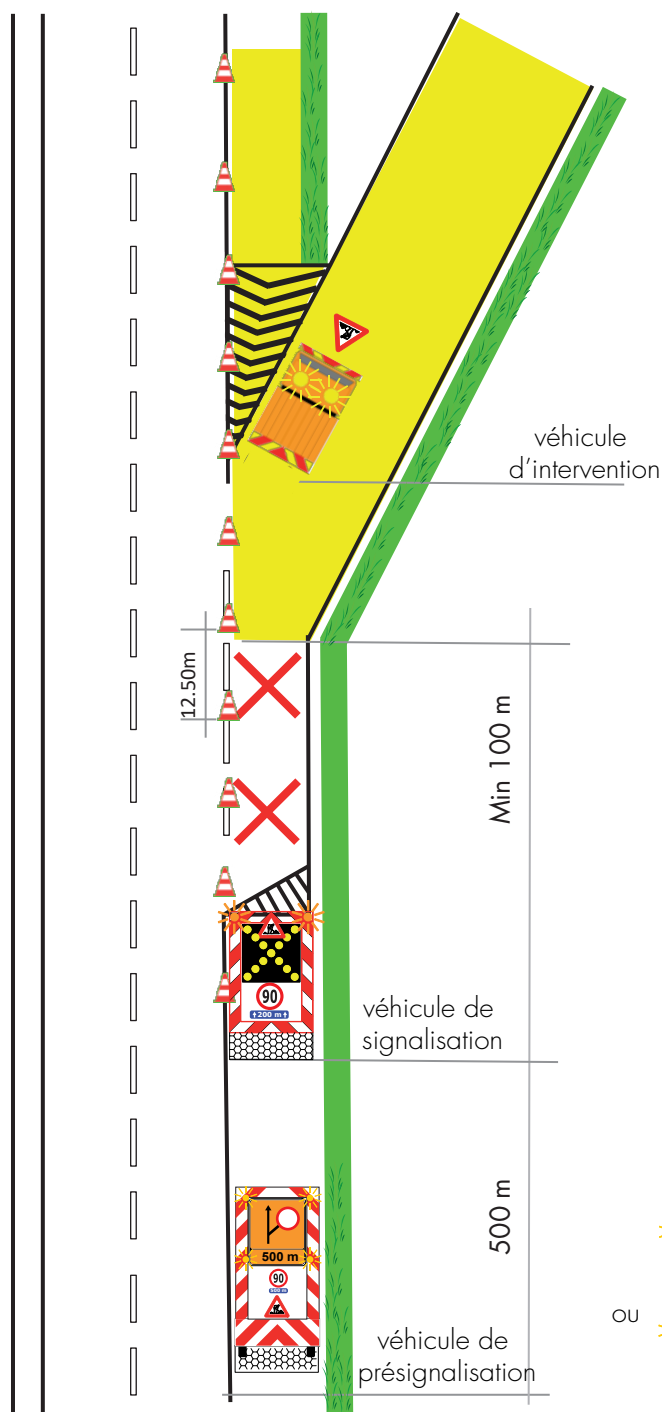
## CHAMPS D'APPLICATION

- Interventions électromécaniques
- Essais routiers
- Rebouchage de nids de poules
- Marquages localisés
- Curage

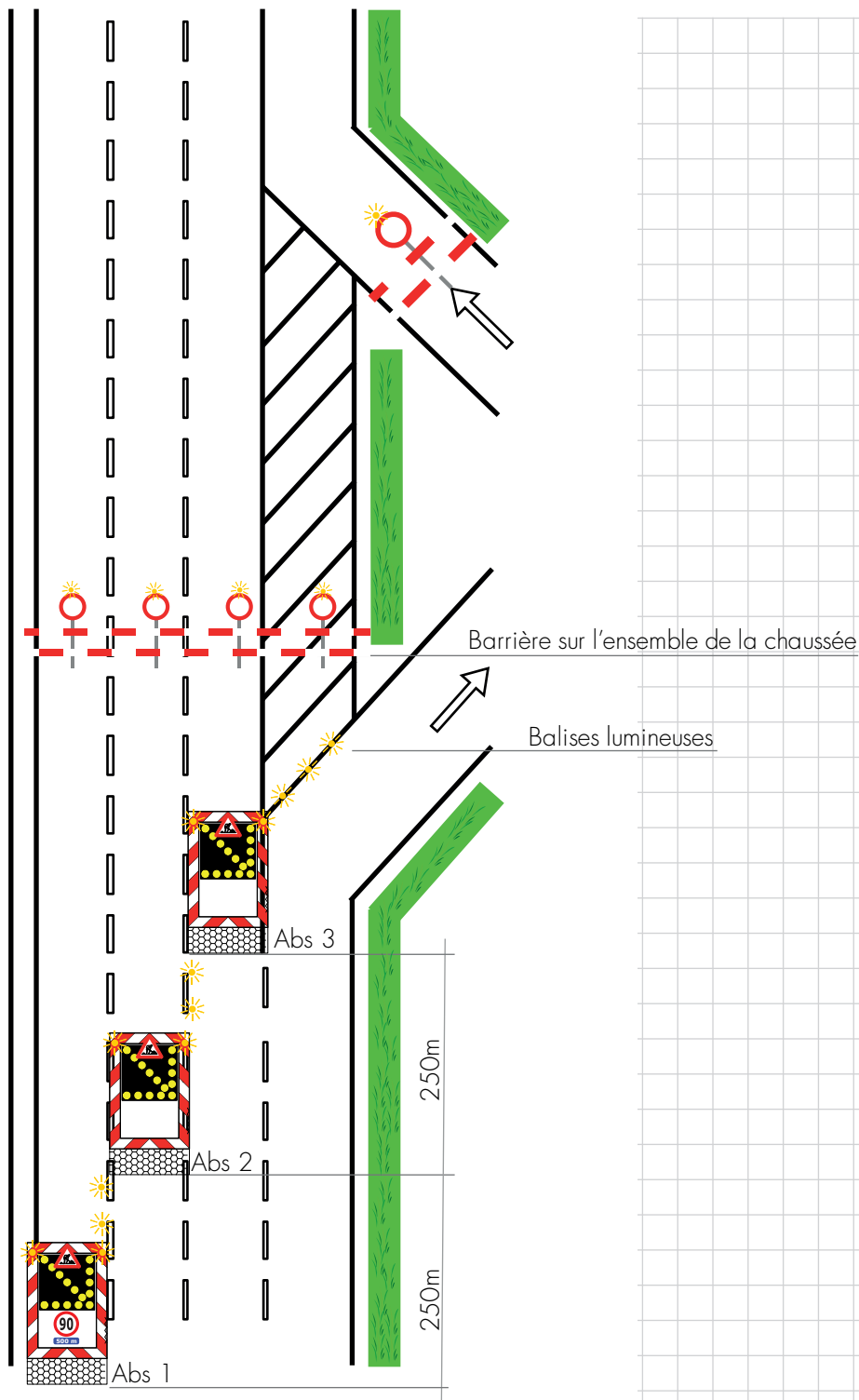
- Taille végétation
- Interventions sur impétrants
- Avaries
- Inspections
- Intervention sur la signalisation

Remarque : à éviter dans les heures de pointes (cf. circulaire fluidité trafic)

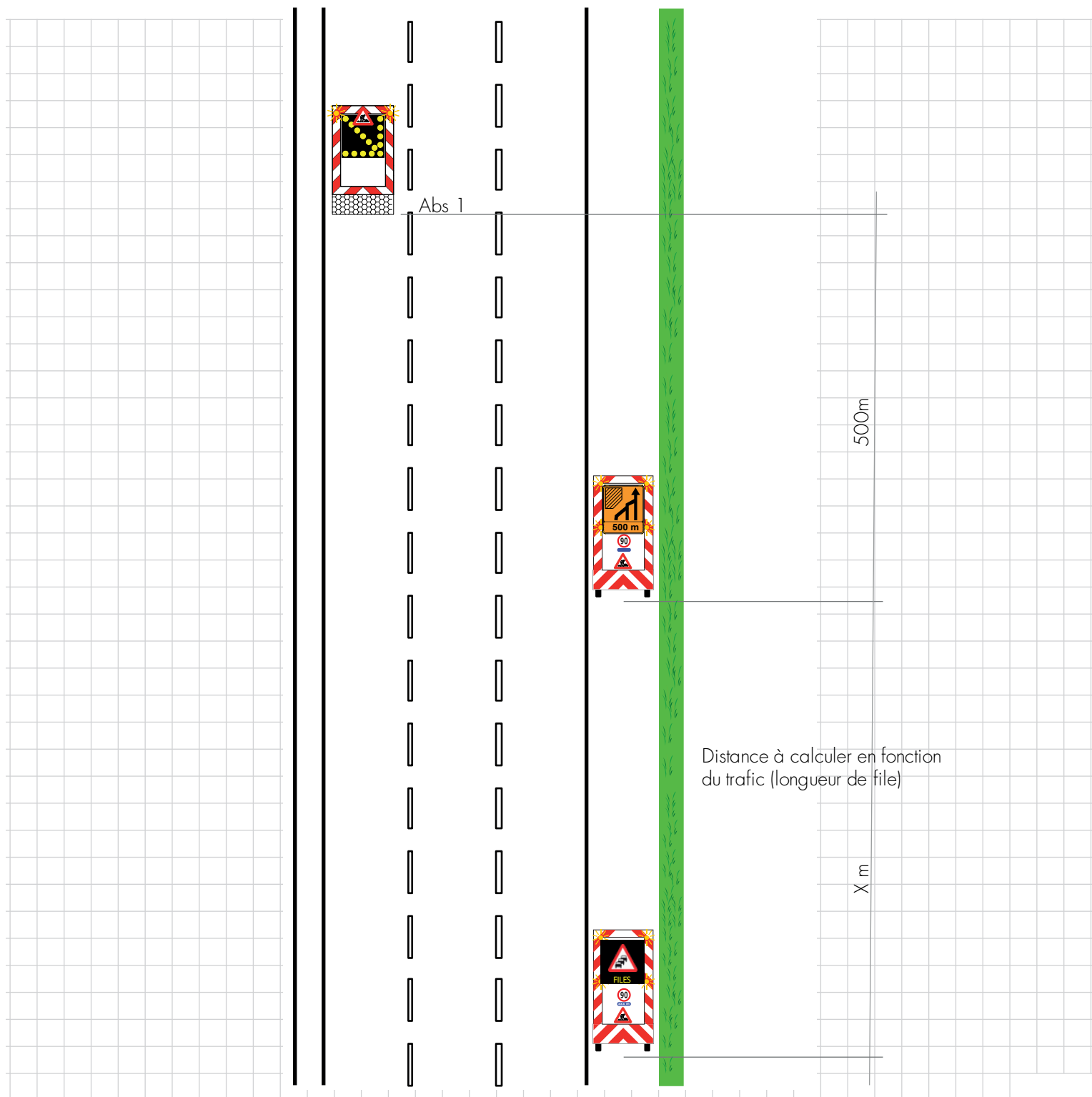
Annoncer la fermeture temporaire de la sortie si des PMV sont disponibles en amont.



## CHAMPS D'APPLICATION



## CHAMPS D'APPLICATION



N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour...). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

# Rapport d'évènement

(incident de circulation dans une signalisation de chantier)

## 1. Renseignements généraux

|                                 |                                   |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| Direction :                     | District :                        |
| Route :                         | Catégorie de signalisation :      |
| BK :                            | Date de l'incident :              |
| Sens :                          | Période de la journée :           |
| Date début pose signalisation : | Fin prévue signalisation :        |
| Conditions météo :              | Responsable de la signalisation : |

## 2. Croquis de la signalisation en place (avec croix pour les impacts)

|             |
|-------------|
| <div></div> |
|-------------|

## 3. Informations sur l'incident

Type(s) de véhicule(s) ayant causé l'accident :

| Blessés |              |         |
|---------|--------------|---------|
|         | Travailleurs | Usagers |
| nombre  |              |         |
| gravité |              |         |

Dégâts constatés sur la signalisation (description brève) :

Actions prises pour rétablir la signalisation :

Rédigé par :

**Veillez envoyer le formulaire à l'adresse suivante**  
**[secretariat@sipp.wallonie.be](mailto:secretariat@sipp.wallonie.be)**